

**La composition du revenu des personnes âgées
au Canada entre 1980 et 2002 :
l'évolution et ses impacts sur l'adéquation¹**

*Par Long MO**

Introduction

Tandis que les sources de revenu à la retraite ne sont pas de sujet nouveau, l'importance des études à cet égard attire de plus en plus d'attention des chercheurs et des décideurs politiques pendant ces dernières années. Depuis les décennies dernières, la composition des revenus des personnes âgées a changé considérablement dans les pays développés. En examinant l'évolution des sources de revenu des personnes âgées dans les neuf pays de l'OCDE, un rapport de recherche a cité l'exemple de succès du Canada (OCDE, 2001a). Ce pays est passé, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, de l'un des taux de remplacement de revenu des retraités les plus bas des neuf pays étudiés au taux le plus élevé. Durant cette période, le nombre de personnes âgées vivant en dessous du seuil de bas revenu y'a considérablement diminué. Le succès du Canada à cet égard a été bien documenté ces dernières années (Hauser, 1999; Baldwin

* Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, Canada.

¹ Cette communication s'est réalisée dans le cadre des études postdoctorales de l'auteur à Statistique Canada, grâce à une bourse du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). L'auteur tient à remercier le FQRSC et Statistique Canada, ainsi que Dr Leroy Stone, Messieurs Jacques Légaré, Jean-Claude Chesnais, Frédéric Lesemann et Adam Wronski, pour leurs commentaires.

et Laliberté, 2000; Myles, 2000; Prus, 2000; OCDE, 2000, 2001a; Osberg, 2001). Au fond, qu'est-ce qui s'est passé au Canada et quelles sont les raisons originales pour lesquels les Canadiens ont eu succès dans ce domaine? L'OCDE (2001a) attribue en grande partie ce succès à la combinaison de différentes formes de revenu au moment de la retraite.

La présente étude vise à dévoiler le mot de cette énigme en s'inspirant de l'idée de l'OCDE concernant l'importance de la combinaison des sources de revenu. Nos études qui couvrent la période 1980-2002 seront axées sur les deux questions suivantes : 1) quelle est l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada? En particulier, y a-t-il la tendance à la diversification et à la privatisation des sources de revenu à la retraite? 2) Comment l'évolution de la composition du revenu affecte-t-elle dans ce pays l'adéquation du revenu des personnes âgées?

1. Méthodologie, données et mesures

Pour réaliser une telle étude, la première étape, c'est de définir de façon adéquate le revenu des personnes âgées et la division des sources de revenu ainsi que les mesures concernant la diversification, la privatisation et l'adéquation du revenu des personnes âgées.

1.1 Méthodologie et données

L'analyse du revenu visant l'examen du bien-être économique devrait prendre en compte à la fois l'individu et la famille. Si seulement la famille dont le chef est personne

âgée est considérée, comme apparu parfois dans la littérature, certaines personnes âgées, tel que celles qui habitent dans la famille dont le chef n'est pas personne âgée, sont éliminées. Par contre, pour l'analyse qui ne tient compte que de revenu individuel, elle ignore le fait que certaines sources de revenu sont partagées parmi les membres de la famille, et qu'il existe des économies d'échelle de la famille. Une famille de six personnes ne nécessite pas le double du revenu d'une famille de trois personnes pour avoir le même niveau de vie.

Dans la présente étude, nous employons le concept dit « revenu individuel ajusté » basé sur le revenu de la famille économique, qui permet d'examiner le revenu de toutes les personnes âgées, en tenant compte à la fois le partage des revenus à l'intérieur de leur famille et les économies d'échelle de la famille. La famille économique inclure toutes les personnes partagent un logement et reliées par le sang, le mariage ou l'adoption. Pour calculer le revenu individuel ajusté à partir de celui de la famille, nous utilisons l'échelle d'équivalence « racine carrée », qui divise le revenu familial économique par la racine carrée de la taille de la famille plutôt que par la taille elle-même de cette famille. À titre d'exemple, pour une famille de 4 personnes qui dispose d'un revenu de 40000 dollars, la valeur du revenu individuel ajusté est pour chaque membre de 20000 dollars ($40000/\sqrt{4}$) au lieu de 10000 dollars ($40000/4$). C'est une approche communément utilisée (Yamada, 2002), mais elle est arbitraire². Si l'on choisit d'autres échelles d'équivalence, par exemple celle de « variante centrale » qui attribue un poids de 1,0 à la première personne de la famille et de 0,4 à chaque personne supplémentaire, les résultats

² Voir Atkinson, Rainwater et Smeeding (1996) pour un résumé des diverses échelles d'équivalence et pour s'avoir pourquoi ils ont adopté l'échelle d'équivalence « racine carrée » pour leurs analyses. L'échelle d'équivalence « racine carrée » est adoptée aussi par l'OCDE (2001).

du revenu individuel ajusté sont différents. Cependant, l'influence sur le résultat de l'analyse menée dans le présent texte ne serait pas considérable³.

Une telle approche adoptant le « revenu individuel ajusté » est appropriée pour l'analyse concernant le bien-être économique des personnes âgées (Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1996; Yamada, 2002), comme la nôtre. L'hypothèse veut que les personnes âgées vivant dans des familles à revenu plus élevé jouissent d'une qualité de vie meilleure que celle des personnes âgées vivant dans des familles à revenu plus faible, n'importe qui gagne ce revenu. Il se peut en conséquence que le revenu de la personne âgée comprenne le revenu perçu par d'autres membres non âgés de sa famille, par exemple le revenu du travail gagné par son enfant d'adulte. Il faut en prendre en compte en interprétant les résultats de l'analyse.

Vu l'objectif de la présente étude, nous utilisons le revenu disponible, à savoir le revenu après impôt. En principe, nous divisons le revenu disponible des personnes âgées en cinq sources de revenu suivantes : (1) Les transferts gouvernementaux nets, c'est-à-dire la totalité des transferts gouvernementaux reçus moins les impôts. Les transferts gouvernementaux comprennent essentiellement les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG). (2) Les prestations du Régime de pension du Canada (RPC) ou du régime des rentes du Québec (RRQ). (3) Le revenu

³ OCDE (2001) et Yamada (2002) montrent qu'il n'y pas de différence majeure dans des comparaisons internationale des sources de revenu des personnes âgées quand les différentes échelles d'équivalence s'appliquent. De notre côté, à partir des fichiers de microdonnées de l'EDTR de 2002, nous avons calculé les proportions du revenu provenant de chaque des cinq sources examinées des personnes âgées de 65 ans et plus, en fonction respectivement de l'échelle d'équivalence de racine carrée et de celle de variante centrale. La différence entre les résultats des deux échelles est de 1,1% (transferts), 1,1% (RPC/RRQ), 1,4% (pensions privées), 0,9% (placement) et -3,9% (revenu du travail) respectivement.

provenant du régime privé de pension, y compris principalement les prestations de la pension d'employeur et des régimes enregistrés d'épargnes retraite (REER). (4) Le revenu de placements, comprenant les revenus de dividendes, d'intérêts, de location et de succession. (5) Le revenu du travail. Cette division des sources de revenu reflète la structure du système de revenu de retraite au Canada, qui est considéré comme un système à trois paniers (DRHC, 2001). Les deux premières sources, qui comprennent tous les programmes gouvernementaux en la matière, représentent respectivement le premier et le deuxième panier du système de revenu de retraite. Le reste constitue le troisième panier. Dans le but d'assurer la comparabilité, les valeurs des revenus de toutes les années sont exprimées en dollar de 2002.

Notre analyse porte essentiellement sur l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus sans distinguer leur sexe, leur âge et leur statut familial. Entre autres, nous prêtons une attention particulière sur les personnes âgées à faible revenu, en particulier, sur les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés. Les femmes âgées vivant seules sont traditionnellement perçues comme faisant partie des personnes âgées les plus vulnérables (OCDE, 2001a). Quant aux immigrants, surtout les immigrants adultes dits « les immigrants de première génération », ils ont généralement une carrière professionnelle moins complète et plus précaire. Ils feront donc éventuellement partie des groupes vulnérables de demain, du fait de la montée en puissance des systèmes des retraites à cotisations définies et de l'établissement d'une correspondance plus étroite entre les prestations servies et les cotisations versées qui dépendent des gains professionnels. Selon une nouvelle étude, les gains des nouveaux immigrants au Canada se sont

détériorés au cours des années 1980 et 1990 (Statistique Canada, 2004). L'avenir de ce groupe de population en matière de leur sécurité du revenu à la retraite attire notre attention.

La présente étude se base essentiellement sur une série de données dite « la série EDTR », qui provient en effet de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de Statistique Canada pour les années 1980, 1985, 1990, et de sa relève l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada pour l'année 1996, 2000 et 2002. Le choix de ces données se fait en tenant compte de l'objectif de la présente étude et se justifie par le fait que les deux enquêtes adoptées représentent en effet pour la période étudiée la seule source de données sur le revenu de retraite fournissant les détails sur les sources de pensions au Canada (Statistique Canada, 2000a).

Néanmoins, à noter que les deux enquêtes dont les données sont conjointement appliquées dans la présente étude ne sont pas les mêmes. Depuis l'année 1998, l'EFC a été remplacée par l'EDTR qui date de l'année 1993. Deux études ont confirmé que l'EFC et l'EDTR se concordent bien pour la période 1993-1997 où ces deux enquêtes ont été réalisées parallèlement (Statistique Canada, 1999; 2000b). Toutefois, les données sur les sources de revenu ne font pas objet de ces deux études. Nous constatons que, quand nous utilisons successivement les données de l'EFC et de l'EDTR pour estimer la composition du revenu des personnes âgées de l'année 1996, il existe respectivement une différence de +8%, de -1%, de -7%, de -9% et de +2% entre les résultats des deux enquêtes

concernant le revenu provenant des cinq sources. De diverses causes peuvent conduire à ces différences. Entre d'autres, l'échantillon de ces deux enquêtes n'est pas identique. Dans le but de refléter ces différences entre les deux enquêtes, nous établissons une autre série de données de référence sur la composition du revenu des personnes âgées de la période 1980-2002. Cette série de données est nommée comme « la série de simulation EFC ». À la différence de la série EDTR mentionnée ci-dessus, la série de simulation EFC adopte les données de l'EFC pour l'année 1980, 1985, 1990 et 1996, et les données simulées pour l'année 2000 et 2002. La simulation pour les années 2000 et 2002 est effectuée à partir de l'EDTR en tenant compte des différences trouvées entre l'EFC et l'EDTR de 1996 mentionnées ci-dessus.

Voici la procédure et la formule utilisées dans notre simulation.

Première étape : calcul du revenu provenant de chacune des cinq sources en 2000 et en 2002 pour la série de simulation EFC.

$$R_{i,j}^{SimuEFC} = R_{i,j}^{EDTR} \times \frac{R_{i,1996}^{EFC}}{R_{i,1996}^{EDTR}}, \quad i = 1, 2, \dots, 5, \quad j = 2000, 2002$$

Où,

$R_{i,1996}^{EFC}$ = Revenu de la source numéro i dans l'EFC de l'année 1996

$R_{i,1996}^{EDTR}$ = Revenu de la source numéro i dans l'EDTR de l'année 1996

$R_{i,j}^{EDTR}$ = Revenu de la source numéro i dans l'EDTR de l'année j

$R_{i,j}^{SimuEFC}$ = Revenu de la source numéro i de l'année j dans la série de simulation EFC

Deuxième étape : calcul de la proportion du revenu provenant de chacune des cinq sources en 2000 et en 2002 pour la série de simulation EFC.

$$P_{i,j}^{SimuEFC} = \frac{R_{i,j}^{SimuEFC}}{\sum_{i=1}^5 R_{i,j}^{SimuEFC}} \times 100 \% \quad , i = 1, 2, \dots, 5, j = 2000, 2002$$

Où,

$P_{i,j}^{SimuEFC}$ = Proportion du revenu de la source numéro i de l'année j dans la série de simulation EFC

$R_{i,j}^{SimuEFC}$ = Revenu de la source numéro i de l'année j dans la série de simulation EFC

De même principe, nous établissons les séries de simulation EFC de la période 1980-2002 pour les personnes âgées de chaque quintile du revenu et les femmes âgées vivant seules ainsi que les immigrants âgés. Comme ce qui sera manifesté dans les figures de la section prochaine, la différence de la composition du revenu des personnes âgées entre la série EDTR et la série de simulation EFC est généralement assez mineure, à l'exception de certain cas chez les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés. En particulier, les tendances représentées par ces deux séries sont identiques. Donc, à part la mention contraire, notre analyse se fait avec la série EDTR plutôt la série de simulation EFC, la dernière est néanmoins présentée en vue de fournir une référence.

1.2 La mesure de la diversification des sources de revenu des personnes âgées

Le concept de « la diversification des sources de revenu des personnes âgées » entend la tendance dans laquelle les sources de revenu des personnes âgées se diversifient. Ce phénomène a deux caractères essentiels : avec la diversification, les personnes âgées possèdent plus de sources de revenu d'une part, et elles comptent de façon plus équilibrée sur leurs diverses sources financières d'autre part. Ce concept a été proposé par Rein et Rainwater en 1986 dans le cadre de l'approche dite « composition du revenu » (*income package*). Dès sa parution, ce concept innovateur a été appliqué largement dans les études sur les problèmes relatifs au revenu des personnes âgées. Néanmoins, on n'a trouvé jusqu'à maintenant aucun indicateur dans la littérature, qui permet de mesurer la tendance entendue par ce concept. Dans le but de mesurer statistiquement ce phénomène en un seul indicateur, nous proposons « l'indice de la diversification des sources de revenu » (*IDS*R) comme suit.

Supposons que le revenu disponible des personnes âgées étudiées se divise en n types de sources, et que le revenu disponible (R) d'une personne âgée donnée d'entre eux est composé, par l'ordre d'importance, des revenus R_1, R_2, \dots, R_n , qui proviennent de n types de sources respectivement. Par commodité, si la personne ne dispose aucun revenu de la source numéro i , on s'entend $R_i = 0$. Alors, pour cette personne, nous définissons

$$IDS\ R = 1 - G = \frac{1}{n * R} \sum_{i=0}^{n-1} (\alpha_i + \alpha_{i+1})$$

Où,

G = Coefficient de Gini qui reflète le degré de la concentration de la distribution du revenu disponible (R) sur les n types de sources

$$R = \sum_{i=1}^n R_i$$

R_i = Revenu provenant de la source numéro i , $i = 1, 2, \dots, n$

$$R_1 \geq R_2 \geq \dots \geq R_n$$

$$\alpha_0 = 0$$

$$\alpha_i = \sum_{k=1}^i R_{n-k+1}, \quad i = 1, 2, \dots, n$$

De même principe, cet indice peut être calculé au niveau de population pour mesurer l'intensité de la diversification des sources de revenu de l'ensemble des personnes âgées étudiées.

Étant donné la nature de coefficient de Gini, on sait $\frac{1}{n} \leq IDSR \leq 1$. Pour une division de source de revenu choisie, plus les sources de revenu sont diversifiées, plus la valeur de $IDSR$ est élevée. À titre d'exemple, dans le cas où le revenu se divise en 5 sources, $IDSR$ égale $\frac{1}{5}$ pour la personne dont le revenu se concentre dans une seule source (transfert social par exemple). Par contre, il égale 1 si le revenu de la personne distribue régulièrement sur les 5 sources (c.-à-d. le revenu de chaque source représente un

cinquième du revenu disponible). En réalité, la situation se trouve entre ces deux cas extrêmes, *IDSR* variant entre $\frac{1}{5}$ et 1.

En effet, *IDSR* est fondé sur le coefficient de Gini, indice bien reconnu et couramment utilisé pour mesurer la concentration de la distribution d'une variable. Cela permet à l'*IDSR* de traduire adéquatement en un indicateur la régularité de la distribution du revenu sur les diverses sources, et ainsi les caractères essentiels de la diversification des sources de revenu des personnes âgées.

1.3 La mesure de la privatisation des sources de revenu des personnes âgées

On a constaté que, à la suite de l'expansion remarquable des pensions privées à cotisations définies, la proportion des revenus des retraités provenant des sources privées est de plus en plus importante aux États-Unis. Ce phénomène dit « la privatisation des sources de revenu à la retraite » semble apparaître aussi dans certains d'autres pays industrialisés et attire de plus en plus l'attention des chercheurs (Pedersen, 2004).

Jusqu'à présent, il n'y a pas d'indicateur qui soit accepté unanimement pour mesurer ce phénomène. Aux fins de nos études et vu les caractéristiques du système canadien de revenu de retraite, nous proposons les deux indicateurs pour mesurer la privatisation des sources de revenu à la retraite au Canada, en nous inspirant des deux mesures proposées par Pedersen (2004). Il s'agit de deux indicateurs suivants : la proportion des pensions privées et celle des revenus provenant des sources privées au

sein du revenu disponible⁴. Les sources privées désignent les pensions privées et le revenu de placement.

1.4 La mesure de l'adéquation du revenu des personnes âgées

L'adéquation du revenu des personnes âgées fait objet de nombreuses études, alors que jusqu'à maintenant il n'y a aucun indicateur qui a été unanimement accepté pour la mesurer. En effet, l'« adéquation du revenu » est un concept relatif s'entendant le revenu qui est au-delà d'un niveau minimal pour avoir de quoi vivre. De là, les deux approches sont souvent utilisées pour mesurer l'adéquation du revenu à la retraite (Yamada, 2002; Congressional Budget Office, 2003). La première approche consiste au taux de remplacement qui examine la capacité des retraités pour réserver leur revenu obtenu avant la retraite. Cette approche a cependant des limites. Pour calculer le taux de remplacement réel, il faut avoir des données longitudinales sur les revenus perçus par les retraités pendant toute leur période de l'activité. À défaut de telles données longitudinales, ceci est souvent le cas, on est obligé d'utiliser le taux de remplacement fictif en comparant le revenu des retraités avec celui de la population active (ou celui de la population totale) à partir des données transversales. Le taux de remplacement fictif risque néanmoins de donner des informations tortues. De plus, il n'est pas pertinent pour les microanalyses basées sur les données individuelles puisqu'il n'a pas de sens au niveau individuel.

⁴ La seule différence entre les mesures proposées par nous et par Pedersen, c'est que nous calculons la proportion des pensions privées et celle des revenus provenant des sources privées au sein du revenu disponible (après impôt) plutôt qu'au sein du revenu total, étant donné que nous examinons toujours dans la présente étude la composition du revenu disponible.

La deuxième approche est d'examiner les groupes de population âgée à risque d'avoir le revenu inadéquat. Pour ce faire, les seuils de faible revenu sont souvent utilisés. Étant donné qu'il est possible que de nombreuses personnes se situent autour du seuil de faible revenu, cette approche peut conduire à des analyses trompeuses. Elle devrait donc être utilisée à l'association avec d'autres mesures telles que le niveau du revenu des groupes à faible revenu.

Dans le but d'éviter les limites des deux approches traditionnelles susmentionnées, nous proposons un indicateur qui permet de mesurer en un seul indicateur l'adéquation du revenu à la retraite. Ayant recours au seuil de faible revenu, l'indicateur proposé s'inspire de la deuxième approche traditionnelle mentionnée ci-dessus. Le nouvel indicateur, nommé « l'indice de l'adéquation du revenu » (*IAR*), est défini comme suit :

$$IAR = \frac{RDF}{SFR}$$

Où,

RDF = Revenu disponible de la famille

SFR = Seuil de faible revenu de Statistique Canada

Malgré ses limites, les seuils de faible revenu (*SFR*) de Statistique Canada constituent la norme la mieux connue dans le cadre des études canadiennes sur les niveaux de faible revenu et sont couramment utilisés jusqu'à maintenant. À partir des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), on calcule les *SFR* en estimant le pourcentage du revenu que la famille moyenne consacre aux nécessités de la vie (aliments, vêtements et logement). Le calcul se fait en fonction de la taille et du lieu

de résidence de la famille afin de prendre en compte les effets de l'économie d'échelle de la famille et de la différence régionale en matière de pouvoir d'achat. Étant donné que le pourcentage des dépenses pour les nécessités de la vie diminue à mesure que le revenu augmente, les familles qui y consacrent énormément plus que la moyenne (plus de 20 points de pourcentage selon Statistique Canada) sont considérées comme des familles à faible revenu.

L'indice de l'adéquation du revenu (*IAR*) proposé ici mesure l'écart entre le revenu disponible familial et le seuil de faible revenu. Les valeurs inférieures à 1,0 indiquent que le revenu est inférieur au seuil de faible revenu et les personnes concernées sont jugées de se trouver, selon la norme de Statistique Canada, dans la situation de pauvreté. Les valeurs supérieures à 1,0 indiquent que le revenu est supérieur au seuil de faible revenu. Généralement, plus *IAR* est élevé, plus le revenu est jugé adéquat. L'indicateur proposé (*IAR*) mesure bien le degré de l'adéquation du revenu parce qu'il reflète fidèlement le sens propre de la notion de l'adéquation du revenu : plus sont grandes les ressources financières dont une personne âgée dispose après avoir répondu à ses besoins de nécessités de la vie, plus cette personne âgée est bien à l'aise financièrement.

En pratique, nous pouvons calculer l'*IAR* ainsi conçu pour chaque répondant de l'EFC et de l'EDTR en fonction des fichiers de données disponibles de ces deux enquêtes.

2. L'évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada entre 1980 et 2002

L'évolution des sources de revenu des personnes âgées doit être étudiée et comprise en examinant les contextes dans lesquels elle s'est produite. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont été mis en œuvre en 1966 et la première cohorte à recevoir les prestations intégrales du RPC/RRQ a eu 65 ans en 1976. Les cohortes qui ont pris leur retraite après cette période ont profité de l'expansion des pensions professionnelles privées qui s'est établie entre les années 1950 et les années 1970. En conséquence, les régimes canadiens publics et privés de pensions proportionnelles aux gains ont été en maturation de sorte que les retraités en ayant droit étaient de plus en plus nombreux depuis les années 1980 (Myles, 2000). D'autre part, au Canada comme dans la plupart des pays développés, la réforme des retraites, qui est originalement poussée par la pression financière due au vieillissement démographique, est au fond la recombinaison des éléments du système de revenu de retraite (Goodin et Rein, 2001). Du côté des personnes âgées elles-mêmes, c'est une période où la proportion des préretraités est de plus en plus élevée d'une part, et l'augmentation rapide de la longévité chez eux est un phénomène sans précédent d'autre part. Ces circonstances sont sans doute les principales sources du changement de la composition du revenu à la retraite pendant la période étudiée.

2.1 Les caractéristiques générales de l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées

Depuis les années 1980 jusqu'au début du présent siècle, la composition du revenu des personnes âgées canadiennes a grandement évolué. Les parts de toutes les cinq sources étudiées au sein du panier de revenu à la retraite sont notablement changées (*figure 1*) : (1) La dépendance financière des retraités sur le transfert gouvernemental n'est plus aussi forte⁵. La proportion des transferts gouvernementaux nets a diminué de 21,7% en 1980 à 11,5% en 2002. La diminution s'est manifestée essentiellement pendant la période du milieu des années 1980 à la fin du siècle dernier. (2) La part des pensions publiques (RPC/RRQ) s'est accrue de 8,1% en 1980 à 19,6% en 1996 puis s'est stabilisée quasiment jusqu'en 2002. (3) La part des pensions privées a augmenté en flèche, passant de 12,5% en 1980 à 32,0% en 2002. (4) Le revenu de placement a pris sa part de 26,5% environ durant les années 1980 et a ensuite fléchi rapidement pour atteindre 12,6% en 2002. (5) L'évolution de la proportion du revenu du travail est plus dramatique. En général, la proportion a été en déclin de 30,8% en 1980 à 24,2% en 2002. Ce déclin est attribuable principalement à celui qui s'est produit durant la première moitié des années 1980, alors qu'un rebond s'est vu à la fin des années 1990. L'évolution de la proportion du revenu du travail reflète la tendance de la retraite anticipée dans les années 1980 et la première moitié des années 1990. Le taux de

⁵ Selon la division des sources de revenu appliquée dans la présente étude, les transferts gouvernementaux ne comprennent pas la pension publique RPC/RRQ. Il faut en tenir compte en interprétant les résultats des analyses de la présente étude. Quant au choix de cette distinction, c'est parce que nous voudrions examiner l'évolution de la part du RPC/RRQ au fur et à mesure que les systèmes de pensions publiques sont en maturation. De plus, le RPC/RRQ consiste essentiellement dans des prélèvements sur les revenus de travail antérieurs, bien qu'il soit souvent considéré comme un transfert gouvernemental dans les autres études.

participation au marché du travail des personnes âgées de 65-74 ans a diminué de 13,4% en 1981 à 10,5% en 1996. Il a ensuite remonté pour atteindre 12,0% en 2001.

Insérer la figure 1 ici.

Si l'on fait une vérification dans l'ensemble, on constate que la composition du revenu des personnes âgées canadiennes a connu deux changements radicaux pendant la période étudiée.

Le premier consiste à la tendance dans laquelle la première source principale de revenu à la retraite a changé. Au début des années 1980, le revenu du travail a pris la place la plus importante parmi toutes cinq sources étudiées (30,8% en 1980), alors cette place a été donnée au revenu provenant des régimes des pensions privées depuis le milieu des années 1990 (32,0% en 2002).

Le deuxième changement radical concerne les deux concepts que nous proposons : « revenu productif » et « revenu non productif ». Le concept premier est défini comme le revenu résultant complètement et directement des activités économiques de l'individu qui reçoit ce revenu⁶, alors d'autre concept comme le revenu qui n'est pas celui productif. Dans la présente étude, le revenu productif comprend le revenu du travail et le revenu de placement, tandis que le revenu non productif est composé des pensions publiques (RPC/RRQ) et privées ainsi que des transferts gouvernementaux nets. De nos jours, on

⁶ Vu la méthode du calcul du revenu individuel de la présente étude, le revenu productif peut aussi résulter des activités économiques des membres de la famille de l'individu concerné.

voit la dominance du revenu non productif au sein du revenu disponible des personnes âgées (63,2% en 2002), mais ce n'a pas été le cas au début des années 1980 où le revenu productif a dominé (57,8% en 1980). Pendant la période étudiée le rapport entre le revenu non productif et celui productif a augmenté en flèche de 0,73 en 1980 à 1,57 en 1996 et à 1,72 en 2002. Ce rapport est important, car il s'agit des implications économiques et financières du vieillissement de la population.

Nos études révèlent de plus la possibilité de la présence des effets de substitution entre les diverses sources de revenus à la retraite au Canada. C'est un sujet important, mais peu de place a été donnée aux études sur la situation au Canada. En effet, une question de politique intéressante est que, face au déclin des transferts gouvernementaux du au vieillissement rapide dans les décennies à venir, les transferts gouvernementaux seront-ils remplacés par d'autres sources de revenu? Pour répondre à cette question, plusieurs chercheurs américains et européens se sont engagés ces dernières années dans l'exploration de la substitution entre les diverses sources de revenu à la retraite. Selon les résultats de leurs recherches, il peut y avoir des effets de substitution entre les sources de revenu que les retraités perçoivent (Börsch-Supan, 1997; Disney *et al.*, 1998; OCDE, 2001a), mail ces effets ne sont pas encore très claires quand on compare les situations entre les pays différents (Yamada, 2002; Pedersen, 2004). En les confirmant, nos études précisent les trois types des changements au Canada qui pourraient être signaux de substitution entre de diverses sources. En ce qui concerne l'effet de la première catégorie, nous constatons statistiquement qu'il existerait un effet de substitution entre le revenu productif à savoir la somme du revenu du travail et du revenu de placement d'une part et

les pensions privées d'autre part. Pendant la période étudiée écoulant de 1980 à 2002, la proportion des pensions privées a augmenté à mesure que celle du revenu productif a diminué. La variance des proportions des deux parties concernées va de sens contraire, alors qu'est quasiment stable l'addition de ces deux parties. Deuxièmement, il y aurait un effet de substitution entre les transferts gouvernementaux nets et les pensions publiques (RPS/RRQ) qui sont plus ou moins supportées par le gouvernement. Quant à l'effet de la troisième catégorie, il semble avoir une substitution à l'intérieur du revenu non productif. Dans l'ensemble de cette phase étudiée, la proportion des transferts gouvernementaux nets tend à diminuer, à mesure qu'augmente la proportion des pensions privées et publiques (RPC/RRQ). Si c'est un effet de substitution, c'est plutôt un effet de substitution dynamique, car l'addition de ces deux parties concernées n'est point stable.

Au sommaire, l'intensité des effets de substitution semble assez forte pour toutes les trois catégories, car le coefficient de corrélation des deux variables représentant les deux parties en interaction est élevé, étant de -0,951, -0,889 et -0,946 respectivement (*Tableau 1*).

Insérer le tableau 1 ici.

Quant à la dynamique de ces trois phénomènes de substitution, nous proposons l'hypothèse comme suit : ces phénomènes seraient originaires des stratégies d'adaptation utilisées par les personnes âgées ou par le gouvernement pour conserver la sécurité

financière des personnes âgées en faisant face la diminution de certain de sources de revenu à la retraite.

Par ailleurs, les tendances récentes méritent attention. Si les proportions des pensions privées, de RPC/RRQ et du revenu de placement ont toujours maintenu depuis l'année 1996 leur tendance précédente, ce n'a pas été le cas pour les deux autres sources. Après avoir eu un rebond, la part du revenu du travail reprend son déclin entre l'année 2000 et l'année 2002. De plus, après une diminution durant quinze ans, la part des transferts gouvernementaux nets a augmenté notablement depuis l'année 2000 (*figure 1*). Il est à poursuivre si ce sont des phénomènes temporaires ou ça annonce de nouvelles tendances.

2.2 L'évolution de la composition du revenu des personnes âgées de divers groupes de revenus⁷

Depuis les années 1980, la composition du revenu des personnes âgées de tous les groupes de revenus a beaucoup changé. En général, le groupe à faible revenu (le quintile de revenu inférieur) et le groupe à revenu élevé (le quintile de revenu supérieur) ont connu des changements moins grands, alors que les groupes à moyen revenu (les deuxième, troisième et quatrième quintiles) ont subi des modifications plus remarquables.

Pour le quintile de revenu inférieur, les parts du revenu du travail, des pensions privées et du revenu de placement n'ont guère changé pendant la période 1980-2002. La

⁷ Dans la présente étude, les quintiles de revenu sont divisés selon le revenu individuel ajusté en utilisant l'échelle d'équivalence « racine carrée » (c. f. §1.1).

seule évolution notable s'agit des effets de substitution de deuxième catégorie, c'est-à-dire, la part des pensions publiques augmente à mesure que la part des transferts gouvernementaux nets diminue. Toutefois, les personnes âgées de ce groupe de revenus dépendent principalement encore sur les transferts gouvernementaux (64,9% en 2002 contre 11,5% pour la moyenne de toutes personnes âgées). Ce qui mérite attention, c'est que, même si dans cette tranche de population âgée qui est considérée comme les personnes âgées les plus pauvres, la part des pensions publiques (RPC/RRQ) a augmenté de façon marquée, passant de 7,7% en 1980 à 24,4% en 2002. Cela signifie que la maturation du système canadien de pensions publiques a fait bénéficier aux personnes âgées à faible revenu (*figure 2*).

Insérer la figure 2 ici.

Si l'effet de substitution de la deuxième catégorie s'est produit aussi chez le deuxième quintile de revenu comme chez le quintile de revenu inférieur, l'intensité du phénomène a été plus forte chez le premier que chez le dernier. Parmi tous les cinq quintiles, la part de RPC/RRQ a augmenté le plus rapidement chez le deuxième quintile pendant la période 1980-2002 pour atteindre en fin de la période le niveau le plus élevé, passant de 10,8% à 31,0%. Cela montre que les personnes âgées du deuxième quintile ont été celles qui profitaient le plus de la maturation du système de pensions publiques au Canada. De plus, à la différence de la situation qui s'est passée chez le quintile de revenu inférieur, l'effet de substitution de la troisième catégorie s'est produit chez le deuxième quintile. Au fur et à mesure que diminue la part des transferts gouvernementaux nets, non

seulement la part des pensions publiques, mais aussi la part des pensions privées augmentent (*figure 3*).

Insérer la figure 3 ici.

L'évolution de la composition du revenu est bien différente chez le troisième quintile que chez les deux quintiles à revenu plus faible susmentionnés. D'abord, à la suite de l'augmentation remarquable de la part des pensions privées, la première source principale des personnes âgées vivant dans ce groupe s'est muée en pensions privées (32,3% en 2002), qui ont supplanté le rôle de transferts gouvernementaux nets (40,1% en 1980). En plus, l'ensemble des transferts gouvernementaux nets et du revenu de placement a occupé en 1980 une place importante, dont la part totalisait 60,9%. En 2002, la place importante a été cédée aux pensions publiques et privées (57,3%). Autrement dit, ce type de personnes âgées appartenant à la classe moyenne s'est débarrassé de la dépendance financière sur le transfert gouvernemental pendant les deux décennies passées. Le changement historique s'est produit chez eux : le premier rôle du gouvernement dans le soutien financier de cette tranche de population âgée a fait place aux pensions des personnes âgées elles-mêmes (*figure 4*).

Insérer la figure 4 ici.

À la différence des personnes âgées du troisième quintile, celles du quatrième quintile se sont appuyées financièrement sur eux-mêmes ou sur leur famille pour assurer

la sécurité du revenu à la retraite, tant pour le début de la période étudiée soit l'année 1980 que pour la fin de la période soit l'année 2002. Toutefois, les sources financières ont évolué de façon approfondie : en 1980, les personnes âgées de ce groupe de revenus ont compté comme source principale sur le revenu du travail (32,3%) et le revenu de placement (27,3%). En 2002, la source principale est provenue encore du revenu individuel et familial, mais elle est devenue cette fois-ci les pensions (59,5%) et le revenu du travail (23,2%). D'autre côté, l'effet de substitution de première catégorie s'est manifesté le plus fort chez le quatrième quintile que chez d'autres quintiles : la part des pensions privées a augmenté de 15,7% en 1980 à 39,6% en 2002, lorsque la part de l'ensemble du revenu du travail et de celui de placement a été en chute de 59,6% en 1980 à 34,4% en 2002. Comme la première source financière des personnes âgées de quatrième quintile, les pensions privées ont pris en 2002 une part qui était beaucoup plus supérieure à la part de la deuxième source principale à savoir le revenu du travail. C'est une circonstance qui ne s'est produit pas chez d'autres quintiles (*figure 5*).

Insérer la figure 5 ici.

Si nous faisons la comparaison des situations de l'année 1980 et de l'année 2002, nous constatons que la seule évolution bien marquée qui s'est faite chez le quintile de revenu supérieur consistait à la montée des pensions privées et au déclin du revenu de remplacement. L'importance des trois autres sources n'a pas eu de grand changement. En conséquence, cette tranche de personnes âgées à revenu élevé compte principalement sur leurs sources de revenu individuelles ou familiales, à savoir le revenu du travail, les

pensions privées et le revenu de placement. Cela n'a jamais changé, la somme des parts de ces trois revenus se stabilisant à 100%⁸ environ pendant cette vingtaine d'années dernières (*figure 6*).

Insérer la figure 6 ici.

2.3 L'évolution de la composition du revenu chez les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés

En général, la tendance de l'évolution des sources de revenu des femmes âgées vivant seules est similaire de celle qui s'est passée dans l'ensemble des personnes âgées pendant la période 1980-2002. La part des transferts gouvernementaux nets et celle du revenu de placements ont considérablement diminué, alors que la part des pensions publiques et privées a fortement augmenté. La part du revenu du travail a été en diminution légère (*figure 7*).

Insérer la figure 7 ici.

À la suite de l'évolution des sources de revenu, l'importance de chaque source pour les femmes âgées vivant seules a bien changé. Pendant les années 1980, les femmes âgées vivant seules ont dépendu principalement sur les transferts gouvernementaux et le revenu de placement (73,3% au total en 1980). De nos jours, ce n'est plus le cas. Non seulement les transferts gouvernementaux, mais également les pensions jouent un rôle

⁸ C'est-à-dire que, en général, les prestations de RPC/RRQ, les transferts gouvernementaux reçus et les taxes payés se sont annulées quasiment pendant la période étudiée.

important, dont les parts totalisent ensemble plus de 80% en 2002, tant selon l'EDTR (80,6%) que d'après la simulation de l'EFC (83,5%). À noter que cette tranche de population âgée a bien bénéficié de la maturation des systèmes de pensions publiques et privées durant la période étudiée (*figure 7*).

Toutefois, la composition du revenu des femmes âgées vivant seules a deux caractéristiques persistantes par rapport à la situation de l'ensemble des personnes âgées, en 2002 comme en 1980, la part des transferts étant plus élevée alors que la part du revenu du travail plus faible (*figure 7 et figure 1*).

Quant à la situation des immigrants âgés, à la différence de la situation générale chez les personnes âgées, le revenu du travail a constitué toujours la première source principale de revenu de cette tranche de population âgée depuis les années 1980 jusqu'à 2002. De plus, la première source principale (le revenu du travail) a été toujours supérieure de loin à celle qui occupait la deuxième place. Chose à surveiller, c'est que la dépendance sur le revenu du travail chez les immigrants âgés a eu tendance à se durcir de façon marquée depuis l'année 1996 (*figure 8*).

Insérer la figure 8 ici.

Comme chez toutes personnes âgées, la part du revenu de placements et celle des transferts gouvernementaux nets ont été en chute pendant la période 1980-2002 chez les immigrants âgés. En revanche, les parts des pensions publiques et privées ont augmenté.

Toutefois, nous constatons que l'expansion des systèmes de pensions publiques et privées n'est pas aussi forte chez les immigrants âgés que chez toutes personnes âgées. Autrement dit, il semble que, au chapitre de la sécurité financière à la vieillesse, les immigrants profitent moins de la maturation des systèmes de pensions publiques et privées (*figure 8 et figure 1*).

2.4 La diversification des sources de revenu des personnes âgées?

Rein et Turner (1997) ont examiné l'évolution historique de la composition du revenu de retraite en mettant en lumière le rôle du travail, de la famille, de l'État et du marché dans la sécurité du revenu à la retraite. Ils ont démontré que l'évolution à cet égard avait connu historiquement les trois étapes, correspondant respectivement à la montée de l'État Providence (entre les années qui précèdent la Première Guerre mondiale et les années postérieures à la seconde), à la consécration de son rôle premier dans le dispositif de protection (survenant vers les années 1960), et à la diversification du système (à partir du milieu des années 1980 environ). Une des valeurs importantes de leurs études consiste à l'annonce de « l'ère de la diversification des revenus de retraite ». Selon eux, de nombreux signes montrent que le quasi-monopole de l'État pourvoyeur des moyens de subsistance des personnes âgées touche à sa fin. L'heure est à la diversification des ressources, car elle représente, de nos jours et dans l'avenir visible, un gage de sécurité du revenu de retraite face au vieillissement démographique menant éventuellement à une diminution de la part versée par l'État d'une part, et face aux transformations profondes en matière de famille et de marché du travail qui mettent en risque les autres sources de revenu au moment de la retraite d'autre part.

Les études passées sur la diversification se sont limitées souvent dans des recherches théoriques ou qualitatives. Pour la première fois, l'OCDE (2001) et Yamada (2002) ont rapporté, avec des données empiriques sur plusieurs pays dont le Canada, que la diversification est plus élevée dans les groupes de la population à plus haut revenu. Dans la présente étude, nous sommes en mesure de faire une analyse quantitative plus fine sur ce phénomène au Canada, en utilisant l'indice de la diversification des sources de revenu (*IDSR*) proposé par nous (*figure 9* et *figure 10*).

Insérer les figures 9 et 10 ici.

D'abord, nous confirmons l'arrivée de « l'ère de la diversification des revenus de retraite » au Canada depuis les années 1980. L'*IDSR* a monté sans arrêt de 0,760 en 1980 à 0,884 en 1996 chez les personnes âgées canadiennes. Entre les années 1996 et 2002, l'*IDSR* a été en diminution légère, mais il a maintenu au-delà de la barre de 0,840. Cela montre que, dans l'ensemble, les personnes âgées canadiennes ont tendu à compter de façon plus équilibrée sur les cinq sources de revenu étudiées et, de nos jours, le degré de cette « dépendance d'équilibre » a atteint un niveau élevé. La dynamique de la diversification réside dans la recombinaison des ressources financières qui conduit à un quasi-équilibre entre les divers éléments du système de revenu de retraite. Depuis les années 1980, les personnes âgées comptent plus que jamais sur leurs pensions publiques et privées, lorsqu'allège la dépendance sur le revenu du travail, le revenu de placement et les transferts gouvernementaux.

Nos résultats vont à l'encontre d'une perception voulant que la diversification des sources de revenu n'ait amorcé que chez les personnes âgées à revenus élevés (Yamada, 2002). Au Canada, la diversification des sources de revenu s'est produite chez les personnes âgées de tous les quintiles de revenu⁹. Si nous comparons les niveaux de l'*IDSR* entre les années 1980 et 2002, nous constatons que le taux d'augmentation de l'*IDSR* en 1980-2002 est de 21,7%, 32,1%, 6,9%, 1,2% et 13,0% chez le premier (revenu inférieur), deuxième, troisième, quatrième et cinquième (revenu supérieur) quintile respectivement. De là, on peut ainsi dire que, en un sens, la vitesse de la diversification est même plus rapide chez les personnes âgées à faible revenu, bien que le niveau de la diversification soit généralement plus bas chez eux. Cela démontre que, en moyenne, les personnes âgées à faible revenu comptent traditionnellement sur moins nombre de sources financières (sur les transferts gouvernementaux uniquement par exemple) pour assurer leur vie matérielle à la vieillesse, mais la situation a été améliorée ces dernières années.

La diversification s'est produite aussi chez les femmes âgées vivant seules. Il y a vingt ans, cette tranche de population âgée dépend principalement sur les transferts gouvernementaux et le revenu de placements. Au fur et à mesure que diversifient les sources de revenu, elles dépendent davantage sur leurs pensions. Étant toujours inférieur de loin à la moyenne de toutes personnes âgées, l'*IDSR* des femmes âgées vivant seules a

⁹ Il importe que les deux notions « diversification » et « niveau de la diversification » soient distinguées clairement. Selon l'*IDSR*, la première s'interprète par la montée de l'*IDSR*, alors la deuxième est mesurée par le niveau de l'*IDSR*.

monté de 0,592 en 1985 à 0,729 en 1995 et puis a été en diminution légère pour atteindre 0,708 en 2002.

Tant le niveau que la vitesse de la diversification des sources de revenu des immigrants âgés a été proche de ceux de l'ensemble des personnes âgées. L'*IDSR* des immigrants âgés a augmenté de 0,730 en 1980 jusqu'au sommet de 0,867 en 1996. À la suite de l'intensification marquée de leur dépendance sur le revenu du travail, l'*IDSR* a été ensuite en déclin pour atteindre 0,793 en 2002 chez les immigrants âgés.

2.5 La privatisation des sources de revenu des personnes âgées?

Nos résultats révèlent que, selon n'importe quel indicateur d'entre les deux proposés, la privatisation des sources de revenu des personnes âgées s'est passée au Canada pendant la période 1980-2002. Ce phénomène constitue en réalité une caractéristique importante de l'évolution de la composition du revenu à la retraite durant cette vingtaine d'années dernières.

Examinons d'abord la proportion des revenus provenant des sources privées (soient les pensions privées et le revenu de placement) au sein du revenu disponible. Cette proportion a augmenté surtout pendant les années 1980 dans l'ensemble des personnes âgées, passant de 39,5% en 1980 à 45,1% en 1990. Elle s'est à peu près stabilisée depuis jusqu'en 2002. En termes de cet indicateur, les sources de revenu se sont fait privatiser chez les femmes âgées vivant seules et chez tous les cinq quintiles de revenu à part le quintile inférieur pendant la période 1980-2002. Ce phénomène ne s'est

produit pas chez les immigrants âgés (*tableau 2*). La diminution de la proportion des revenus provenant des sources privées chez les immigrants âgés et chez les personnes appartenant au quintile inférieur est attribuable à la chute de la part du revenu de placement (*figures 2 et 8*).

Insérer le tableau 2 ici.

Si l'on adopte un autre indicateur à savoir la proportion des pensions privées, la privatisation des sources de revenu des personnes âgées s'est manifestée de façon plus marquée. Étant un phénomène sans précédent, la proportion des pensions privées s'est accrue en flèche de 12,5% en 1980 en 32,0% en 2002 dans l'ensemble des personnes âgées. À part le quintile de revenu inférieur, la proportion des pensions privées s'est vue nettement plus grande chez chaque quintile de revenu et chez les femmes âgées vivant seules ainsi que chez les immigrants âgés pendant la période 1980-2002. La proportion a même triplé ou quasiment triplé chez les quatre des six groupes étudiés respectivement (*tableau 2*).

Le fait qui mérite attention, c'est que la proportion des pensions privées a été toujours très basse chez le quintile de revenu inférieur, étant de 2,7% en 1980 et 4,2% en 2002. Cela montre que les personnes âgées à faible revenu n'ont guère bénéficié de la maturation des systèmes de pensions privées, qui a profité beaucoup à d'autres populations âgées.

3. Le revenu des personnes âgées : l'impact de l'évolution de la composition sur l'adéquation

Après avoir examiné l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées depuis les années 1980, nous nous interrogeons maintenant sur la question : quels sont l'impacte d'une telle évolution majeure des sources de revenu sur l'adéquation du revenu des personnes âgées? C'est un sujet important pour l'élaboration des politiques, mais l'interaction entre l'évolution des sources de revenu et l'adéquation du revenu est compliquée. Peu de travaux sur ce sujet peuvent être trouvés dans la littérature. Dans la section ci-dessous, nous allons essayer d'explorer ce sujet en prenant l'exemple du Canada.

3.1 L'amélioration de l'adéquation au cours de l'évolution remarquable des sources

En premier lieu, nous faisons constat que la situation en matière de l'adéquation du revenu des personnes âgées canadiennes s'est améliorée depuis les années 1980, bien qu'en même temps leurs sources de revenu aient beaucoup évolué et les personnes âgées fassent face au déclin de leur revenu de placement et, pour certain d'entre eux, au déclin des transferts gouvernementaux et du revenu du travail.

Cette amélioration s'est manifestée par tous les trois indicateurs choisis qui mesurent l'adéquation du revenu à la retraite. D'abord, l'indice de l'adéquation du revenu a augmenté en moyenne de 0,8% par année pendant la période 1980-2002, passant de 1,96 en 1980, à 2,11 en 1990 et à 2,32 en 2002 chez toutes personnes âgées. Ensuite, le

revenu disponible s'est accru pour sa part en moyenne de 1,0% par année pour s'établir à 29138 \$ par personne en 2002 par rapport à 23643 \$ en 1980¹⁰. L'augmentation de ces deux indicateurs s'est produite aussi chez tous les quintiles de revenu comme chez les femmes âgées vivant seules et chez les immigrants âgés pour la période 1980-2002. Enfin, le taux de faible revenu¹¹ a fléchi de façon extraordinaire chez les personnes âgées, passant de 20,8% en 1980 à 10,2% en 1990 et à 6,9% en 2002. En particulier, la pauvreté a été réduite de façon encore plus extraordinaire chez les personnes âgées à faible revenu, y compris les femmes âgées vivant seules et les immigrants (*tableau 3*).

Insérer le tableau 3 ici.

Cela suggère que, face au déclin de certaines sources de revenu, la modification de la composition du revenu ait contribué à la préservation et même à l'amélioration de l'adéquation du revenu des personnes âgées durant la période étudiée.

3.2 La contribution des sources à l'amélioration de l'adéquation du revenu

À titre d'exemple, nous examinons ci-après la contribution de diverses sources à l'augmentation du revenu disponible.

Premièrement, la figure 11 nous permet de révéler qualitativement le rôle de cinq sources de revenu dans l'augmentation du revenu disponible des personnes âgées durant la période 1980-2002. L'augmentation du revenu disponible a résulté de l'ensemble des

¹⁰ Tous en dollars de 2002.

¹¹ Cet indicateur est défini comme la proportion des personnes âgées dont le revenu disponible est inférieur au seuil de faible revenu (*SFR*) de Statistique Canada.

variations de cinq sources financières dont le rôle y est différent. Les pensions publiques (RPQ/RRQ) comme les pensions privées ont augmenté toujours pendant toute la période. L'augmentation notable des pensions a constitué ainsi la principale source de l'augmentation du revenu disponible. Par contre, le revenu de placements et les transferts gouvernementaux jouent un rôle de défavoriser à l'augmentation du revenu disponible. L'effet du revenu du travail a varié pour sa part en fonction de la période, car le revenu provenant de cette source a diminué en 1980-1985, s'est stabilisé en 1985-1996 et a rebondi en 1996-2002 (*figure 11*).

Insérer la figure 11 ici.

Précisons quantitativement le rôle de chaque source de revenu en faisant la décomposition de la contribution de ces sources au taux de croissance du revenu disponible. Pendant la période 1980-2002, le revenu disponible s'est accru de 23,2% chez toutes personnes âgées. Entre d'autres, l'augmentation des pensions privées et celle des pensions publiques (RPC/RRQ) y ont contribué en le faisant accroître de 26,9% et de 16,3% respectivement. Toutes les quatre autres sources ont joué chacune un rôle défavorable dans l'augmentation du revenu disponible, à savoir un effet de -11,4% du côté du revenu de placements, un effet de -7,4% du côté de l'impôt, un effet de -1,0% du côté du revenu du travail et un effet de -0,1% du côté des transferts gouvernementaux. Nos résultats confirment de façon quantitative le fait révélé un peu plus haut que l'augmentation notable des pensions privées et publiques a constitué la principale source

de l'augmentation du revenu disponible, alors que le déclin du revenu de placement l'a défavorisé le plus (*tableau 4*).

Insérer le tableau 4 ici.

La décomposition de la contribution des différentes sources de revenu au taux de croissance du revenu disponible des personnes âgées de chaque quintile est présentée avec des chiffres détaillés dans le tableau 4. Les faits suivants méritent attention : (1) parmi les cinq quintiles, plus le niveau du revenu est bas, plus le taux de croissance du revenu disponible est haut. Cela contribue à diminuer l'inégalité des revenus et la pauvreté chez les personnes âgées. La politique fiscale y joue un rôle non négociable, parce que les personnes âgées du quintile de revenu inférieur profitent le plus des transferts gouvernementaux, tandis que l'augmentation de l'impôt défavorise de façon plus importante à la croissance du revenu disponible des personnes âgées à revenu moyen et élevé. (2) Ce sont les personnes âgées à revenu moyen qui profitent à la fois de la montée des pensions publiques et privées. Les personnes âgées à revenu faible ne profitent guère de la croissance des pensions privées, alors que les personnes âgées à revenu élevé profitent moins de la croissance des pensions publiques. (3) Le rôle défavorable du déclin du revenu de placement a été plus important chez les personnes âgées à revenu élevé (*tableau 4*).

Les femmes âgées vivant seules comme les immigrants âgés se voient un taux de croissance du revenu disponible plus fort que la moyenne de toute population âgée. Ces

deux groupes de personnes âgées ont bénéficié principalement de la montée en puissance des pensions publiques et privées pour améliorer leur revenu. De plus, les immigrants âgés ont profité aussi de la croissance de leur revenu du travail.

Par rapport à la situation de la période 1980-1990, de nouvelles tendances se sont installées dans l'ensemble des personnes âgées durant la période 1990-2002. La montée des pensions privées a joué un rôle plus important dans la croissance du revenu disponible pendant la période dernière, alors qu'en même temps le revenu de placements comme les transferts gouvernementaux a changé leur rôle jusqu'à défavoriser à l'amélioration du revenu disponible. Pendant la période 1980-1990 le déclin du revenu du travail a fait diminuer le revenu disponible, tandis que l'augmentation du revenu provenant de cette source l'a fait accroître durant la période 1990-2002 (*tableau 4*).

3.3 L'importance de la combinaison des sources pour l'adéquation du revenu

À l'appui de l'importance de la diversification des sources, une étude de l'OCDE (2001a) a cité l'exemple du Canada. Selon les auteurs, le succès du Canada dans la lutte contre la pauvreté chez les personnes âgées et dans l'amélioration de la sécurité du revenu à la retraite pourrait être attribuable en grande partie à la combinaison de différentes formes de revenu au moment de la retraite. Dans leur étude, ils donnent cette hypothèse sans fournir les statistiques concrètes comme l'argument.

Nous essayons de vérifier cette hypothèse. Avec cinq sources de revenu, on a 31 combinaisons possibles des sources de revenu. Parmi eux, dans l'échantillon de l'Enquête

sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2002 de Statistique Canada, il y a seulement 13 combinaisons dont l'effective des répondants âgés de 65 ans et plus dépasse 100 individus. Les données détaillées qui mettent en lumière la composition du revenu et l'indice de l'adéquation du revenu (*IAR*) des personnes âgées de chaque de ces 13 combinaisons, calculées à partir de l'EDTR de 2002, sont figurées dans le tableau 5.

Insérer le tableau 5 ici.

Nos résultats semblent confirmer l'hypothèse ci-dessus de l'OCDE concernant l'importance de la combinaison des sources pour l'adéquation du revenu des personnes âgées. En effet, en fonction de leur façon à combiner les diverses sources de revenu à la retraite, les personnes âgées peuvent être distinguées comme suit en trois catégories dont la situation reliée à l'adéquation du revenu est clairement différente. Cela montre un lien étroit entre l'indice de l'adéquation du revenu (*IAR*) et le type de la combinaison des sources financières.

Nous constatons d'abord que l'*IAR* est bas chez les personnes âgées qui ont moins nombre de sources de revenu et comptent principalement voire uniquement sur les transferts gouvernementaux. En réalité, ceux qui ont les transferts comme leur unique source financière possèdent un *IAR* le plus bas (1,0) des 13 combinaisons, alors ceux qui n'ont que de deux sources, à savoir les transferts et les pensions publiques, se voient aussi un *IAR* très bas (1,2). L'*IAR* des personnes âgées possédant les transferts et les pensions

publiques ainsi qu'une troisième source se trouve au niveau un petit peu plus élevé qui varie de 1,4 à 2,0. En 2002, 28,6% de personnes âgées appartiennent à cette catégorie.

Les personnes âgées qui comptent de façon plus équilibrée sur quatre ou cinq sources de revenu, y compris les transferts, se voient un *IAR* modéré variant de 2,0 à 2,5. En effet, ce type de population âgée fait partie des personnes âgées dont les sources de revenu sont les plus diversifiées. À la suite de la combinaison diversifiée des sources de revenu, non seulement elles profitent des revenus plus sécuritaires devant le risque de déclin de certaines sources de revenus, mais également des revenus plus adéquats. En 2002, 45,3% de personnes âgées appartiennent à cette catégorie.

Les personnes âgées qui possèdent trois ou quatre sources et ne comptent pas sur les transferts font le groupe dont l'*IAR* est loin plus élevé, variant de 3,4 à 4,1. À la différence des deux catégories précédentes, les sources de revenu principales des personnes âgées de cette catégorie dite « la plus à l'aise » sont le revenu du travail ou les pensions privées, plutôt que les transferts gouvernementaux et les pensions publiques. Cette catégorie représente 20,8% de population âgée en 2002 (*tableau 5*).

3.4 L'interaction entre la diversification et l'adéquation

En un sens, la situation financière des personnes âgées en 2002 résulte de l'évolution de la composition de leurs revenus durant ces dernières années. De là, à partir de l'échantillon de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2002, nous essayons d'examiner la corrélation entre la diversification et l'adéquation du revenu chez

les personnes âgées, en vue de révéler d'un côté l'impact de la diversification des sources de revenu sur l'adéquation du revenu des personnes âgées.

Nous calculons tout d'abord le coefficient de corrélation entre l'indice de l'adéquation du revenu (*IAR*) et l'indice de la diversification des sources de revenu (*IDSR*) chez les répondants âgés de 65 ans et plus. Le coefficient n'est que de +0,080 chez toutes 10076 personnes âgées interrogées¹², alors il égal à +0,327 quand nous limitons notre calcul chez les 7941 personnes âgées dont l'*IAR* est inférieur à 3,0. Cela suggère en quelque sorte qu'il n'y aurait guère de corrélation entre les deux variables concertées dans l'ensemble des personnes âgées, alors qu'une légère corrélation positive existerait chez les personnes âgées à revenu faible et moyen.

Si l'on accepte le revenu disponible comme un des indicateurs qui mesurent l'adéquation du revenu, les informations fournies par la *figure 9* semblent confirmer le jugement ci-dessus. Dans la *figure 9*, on constate que, parmi tous les quintiles à part le quintile de revenu supérieur, plus le revenu disponible est élevé, plus le niveau de la diversification est haut. L'*IDSR* est de 0,409, 0,612, 0,776 et 0,790 en 2002 chez le premier (inférieur), deuxième, troisième et quatrième quintile respectivement. Étant l'exception, l'*IDSR* du cinquième quintile a été de 0,699 en 2002.

De plus, quand l'indice de l'adéquation du revenu (*IAR*) est adopté comme l'indicateur mesurant l'adéquation du revenu des personnes âgées, nous parvenons à la

¹² L'effectif de l'échantillon est de 10125 personnes âgées. Pour effectuer notre calcul, nous avons éliminé 49 individus dont l'*IDSR* est inférieur à zéro du fait que certains de leurs revenus sont enregistrés comme négatifs dans l'enquête.

même constatation. Chez les six premiers déciles des personnes âgées classés par l'*IAR*, plus l'*IAR* est élevé, plus l'*IDSR* est élevé. Par contre, chez les quatre déciles de l'*IAR* supérieurs, nous trouvons une relation contraire entre l'*IAR* et l'*IDSR* (*figure 12*).

Insérer la figure 12 ici.

En somme, nous proposons l'hypothèse suivante pour expliquer ces constatations mentionnées ci-dessus. En général, la diversification des sources de revenu pourrait avoir favorisé, d'une façon faible, à l'amélioration de l'adéquation du revenu des personnes âgées à revenu bas et moyen pendant ces dernières années. Quant aux personnes âgées à revenu élevé, elles ne comptent pas sur les transferts gouvernementaux, mais leurs sources financières se concentrent souvent sur certain revenu privé tel que les pensions privées, le revenu du travail ou le revenu de placements, leur *IDSR* n'est pas donc nécessairement élevé.

3.5 L'interaction entre la privatisation et l'adéquation

De même principe, nous examinons la relation entre la privatisation et l'adéquation du revenu des personnes âgées. À titre d'exemple, nous prenons la proportion des pensions privées comme l'indicateur mesurant la privatisation du revenu.

Nous constatons que, parmi tous les quintiles à part le quintile de revenu supérieur, plus le revenu disponible est élevé, plus la proportion des pensions privées est haute. Cette corrélation entre les deux variables concertées a persisté tout le long des années 1980, 1985, 1990, 1996, 2000 et 2002 (*tableau 2*). De plus, si nous adoptons l'indice de

l'adéquation du revenu (*IAR*) comme l'indicateur mesurant l'adéquation du revenu, nous constatons que, en 2002, chez tous les déciles de personnes âgées classées par l'*IAR* à part le dixième décile (décile de l'*IAR* supérieur), plus l'*IAR* est élevé, plus la proportion des pensions privées est élevée (*figure 13*). Le coefficient de corrélation entre l'*IAR* et la proportion des pensions privées est de +0,355 chez toutes 10125 personnes âgées interrogées dans l'EDTR de 2002, alors il égal à +0,481 quand nous limitons notre calcul chez 7990 personnes âgées dont l'*IAR* est inférieur à 3,0. Tout cela nous laisse proposer l'hypothèse que la privatisation du revenu pourrait en général avoir favorisée d'une façon modérée à l'amélioration de l'adéquation du revenu des personnes âgées à revenu faible et moyen pendant ces dernières années.

Insérer la figure 13 ici.

Conclusion

La présente étude finit par révéler l'évolution majeure de la composition du revenu des personnes âgées canadiennes durant la période 1980-2002. Si le succès du Canada pendant cette vingtaine d'années dans l'amélioration de l'adéquation du revenu à la retraite est magnifique comme reconnu, nos études montrent que, dernier ce succès, l'évolution en matière de sources de revenu à la retraite est encore plus dramatique. Les personnes âgées canadiennes se sont trouvées à la fin de cette période des changements radicaux dans leurs sources de revenu. Leur première source principale n'a plus été le revenu du travail. La place a été faite au revenu provenant des régimes des pensions privées. Au début des années 1980, les personnes âgées ont compté principalement sur

leur revenu productif y compris le revenu du travail et le revenu de placements, mais maintenant sur le revenu non productif y compris les pensions et les transferts gouvernementaux. La diversification des sources de revenu s'est produite chez toutes les personnes âgées pendant la période étudiée, n'importe au quel quintile de revenu qu'elles appartiennent et, ceci s'est passé aussi chez les femmes âgées vivant seules et chez les immigrants âgés, bien que l'intensité du phénomène varie d'un groupe à l'autre. La privatisation des sources de revenu s'est passée pendant la période 1980-2002 dans l'ensemble des personnes âgées. À la suite de ces tendances, plus que jamais, les pensions publiques et surtout les pensions privées sont montées en puissance et la dépendance sur les transferts gouvernementaux ont réduit. Dans l'ensemble, les personnes âgées comptent aujourd'hui de façon plus équilibrée sur leurs diverses sources de revenu.

Notre analyse montre un lien étroit entre l'évolution de la composition du revenu et l'amélioration de l'adéquation du revenu des personnes âgées canadiennes pendant cette vingtaine d'années. Bien que leurs sources de revenu aient beaucoup évolué pendant cette période et qu'elles fassent face au déclin de leur revenu de placement, et pour certains d'entre eux, au déclin des transferts gouvernementaux et du revenu du travail, les personnes âgées ont amélioré leur situation en matière de l'adéquation du revenu en recombinaient leurs diverses formes de revenus. Entre d'autres, la montée remarquable des pensions privées et publiques a constitué la principale source de l'augmentation du revenu disponible. Plus précisément, ce sont les personnes âgées à revenu moyen qui profitent à la fois de la montée des pensions publiques et privées pour augmenter leur

revenu disponible. Pour ce faire, les personnes âgées à revenu faible ne profitent guère de la croissance des pensions privées, alors que les personnes âgées à revenu élevé profitent moins de la croissance des pensions publiques. Pour les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés, ils ont un taux de croissance du revenu disponible plus fort que la moyenne. Ces deux groupes de personnes âgées ont bénéficié principalement de la montée en puissance des pensions publiques et privées pour améliorer leur revenu. De plus, les immigrants âgés ont profité aussi de la croissance de leur revenu du travail.

Nos résultats semblent confirmer l'hypothèse de l'OCDE concernant l'importance de la combinaison des sources pour l'adéquation du revenu des personnes âgées au Canada. Nous constatons un lien étroit entre l'indice de l'adéquation du revenu et le type de la combinaison des sources financières des personnes âgées.

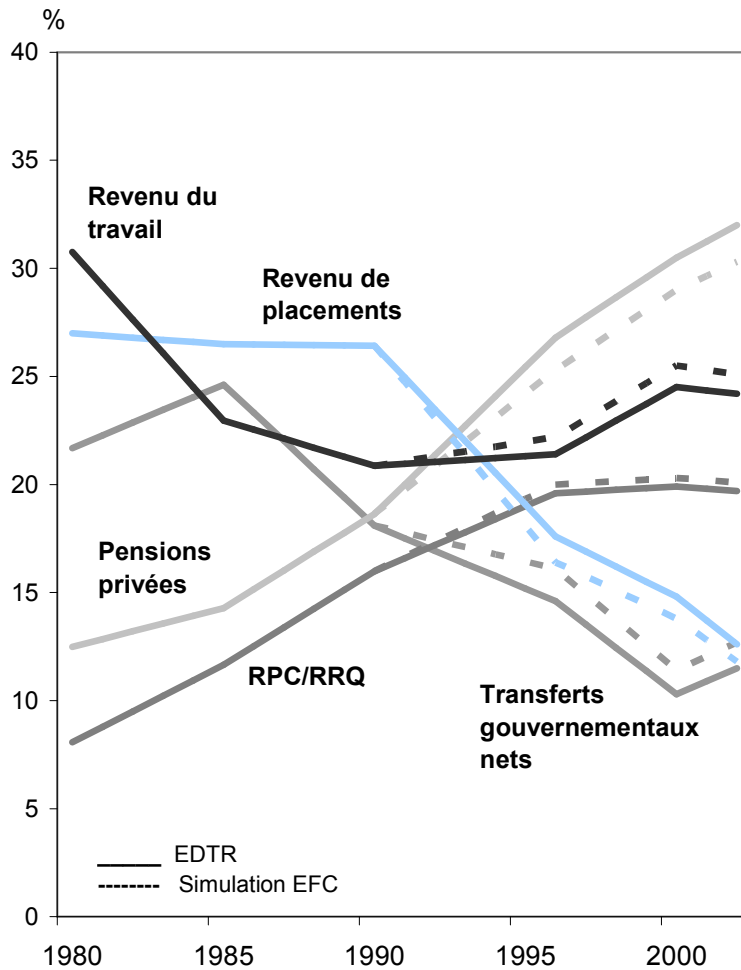
Finalement, notre analyse n'arrive pas à révéler directement l'impact de la diversification et la privatisation des sources de revenu sur l'adéquation du revenu à la retraite. L'interaction entre les variables concernées est compliquée. Cependant, l'analyse de corrélation nous laisse proposer l'hypothèse que, en général, la diversification et surtout la privatisation des sources de revenu pourrait avoir favorisé, d'une façon faible pour la première et modérée pour la deuxième, à l'amélioration de l'adéquation du revenu des personnes âgées à revenu bas et moyen pendant cette vingtaine d'années dernières.

Bibliographie

- ATKINSON A. B. RAIWATER L. and SMEEDING T., 1996, « Income Distribution in OECD countries: Evidence from the Luxembourg Income Study », OECD, Social Policy Studies, No. 18.
- BALDWIN B. and LALIBERTÉ P., 2000, « Incomes of Older Canadians: Amounts and Sources, 1973-1996 », Canadian Labour Congress, Research Rapport, No. 15.
- BÖRSCH-SUPAN A., 1997, « Les revenus au moment de la retraite : niveau, degré de risque et effets de substitution entre les diverses composantes », OCDE, Document de travail, No. 3.7.
- Congressional Budget Office, 2003, *Baby Boomers' Retirement Prospects: An Overview*, Washington D.C., Congress of the United States.
- Développement des ressources humaines Canada (DRHC), 2001, *Le Système de revenu de retraite du Canada : qu'est-ce que vous en retirez?* Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- DISNY R. *et al.*, 1998, *Resources during retirement*, Paris, OECD.
- GOODIN R. E. and REIN M., 2001, « Regimes on Pillars: Alternative Welfare State Logics and Dynamics », *Public Administration*, Vol. 79, No. 4.
- HAUSER R., 1999, « Adequacy and Poverty Among Retired People », *International Social Security Review*, Vol. 52, Issue 3.
- MYLES J., 2000, « The Maturation of Canada's Retirement Income System: Income Levels, Income Inequality and Low Income among Older Persons », *Canadian journal on aging*, Vol. 19, No. 3.
- OCDE, 2000, *Des réformes pour une société vieillissante*, Paris, OCDE.
- OCDE, 2001a, *Vieillesse et revenus : les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, Paris, OCDE.
- OCDE, 2001b, *Employment Outlook*, Paris, OCDE.
- OSBERG L., 2001, « Poverty among Senior Citizens: A Canadian Success Story in International Perspective », LIS Working Papers, No. 274.
- PEDERSEN A. W., 2004, « The privatization of retirement income? Variation and trends in the income packages of old age pensioners », *Journal of European social policy*, Vol. 14, No. 1.

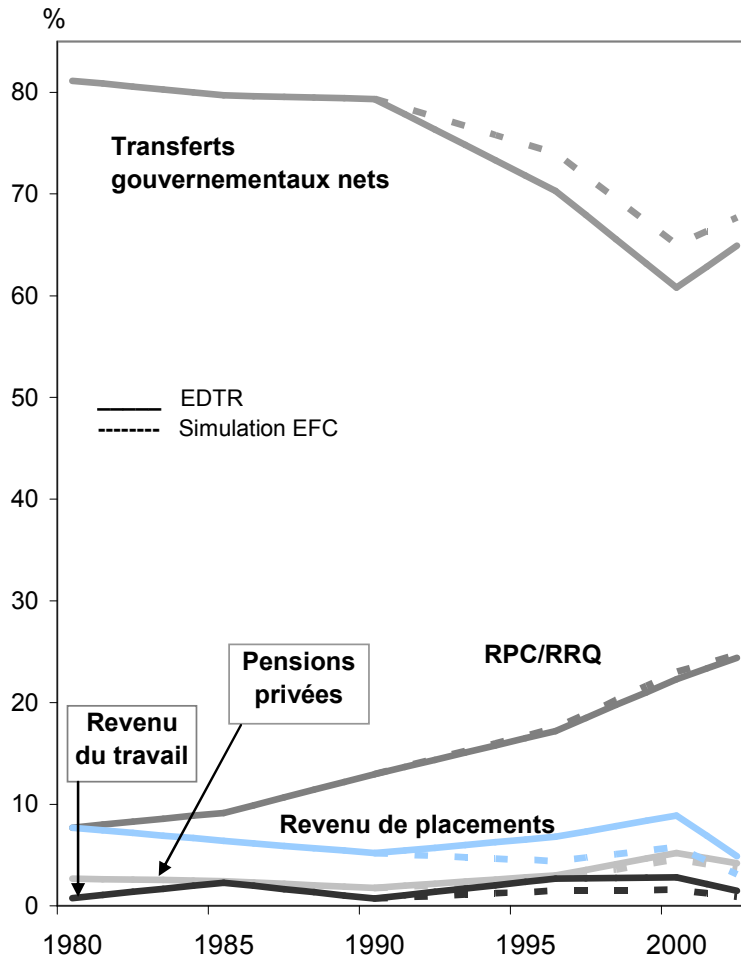
- PRUS S. G., 2000, « Income Inequality as a Canadian Cohort Ages: An Analysis of the Later Life Course », LIS Working Papers, No. 237.
- REIN M. et TURNER J., 1997, « Travail, famille, État et marché : les sources de revenu en fin de carrière », *Lien social et politique – RIAC*, No.38, automne.
- Statistique Canada, 1999, « Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), 1993-1996 », Document de recherche, No. 99-02, Numéro au catalogue 75F0002MIF.
- Statistique Canada, 2000a, *Programmes de revenu de retraite : répertoire des données et des renseignements disponibles à Statistique Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Numéro au catalogue 13F0026MIF2000001.
- Statistique Canada, 2000b, *D'une enquête à l'autre : Une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR 1989-1997*, Ottawa, Statistique Canada, Numéro au catalogue 75F0002MIF-00002.
- Statistique Canada, 2004, « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 », Document de recherche, No. 225, Numéro au catalogue 11F0019MIF.
- YAMADA A., 2002, « The Evolving Retirement Income Package: Trends in Adequacy and Equality in Nine OECD Countries », OECD, Labour Market and Social Policy Occasional Paper, No. 63.

Figure 1 . - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 1980-2002



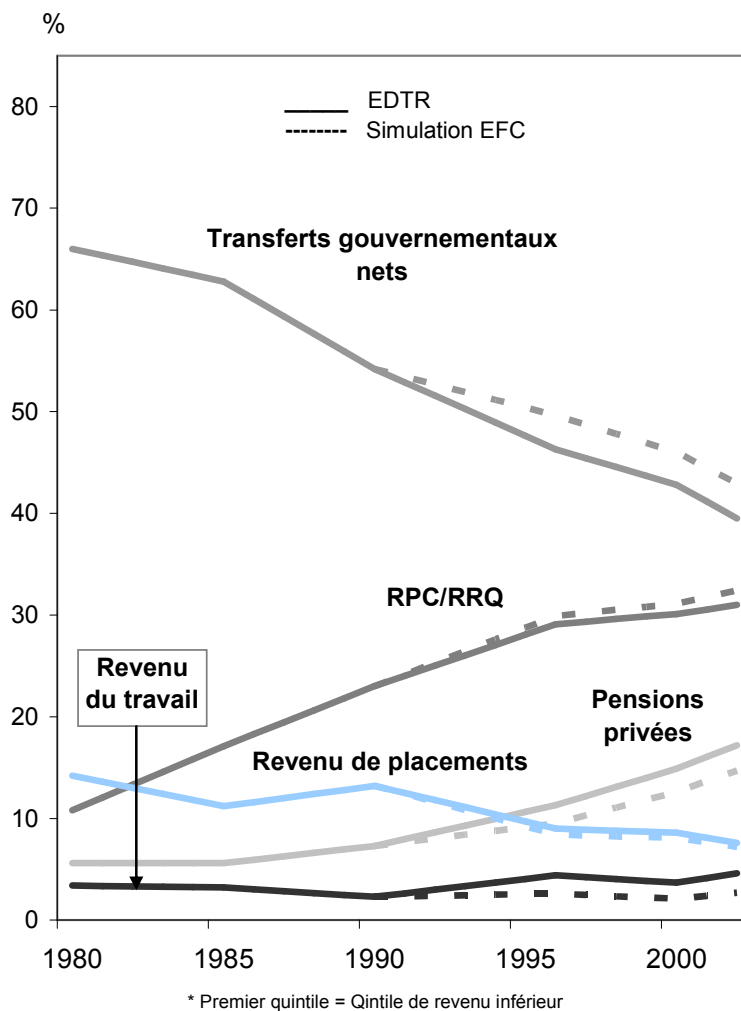
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 2 . - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quintile de revenu inférieur, Canada, 1980-2002



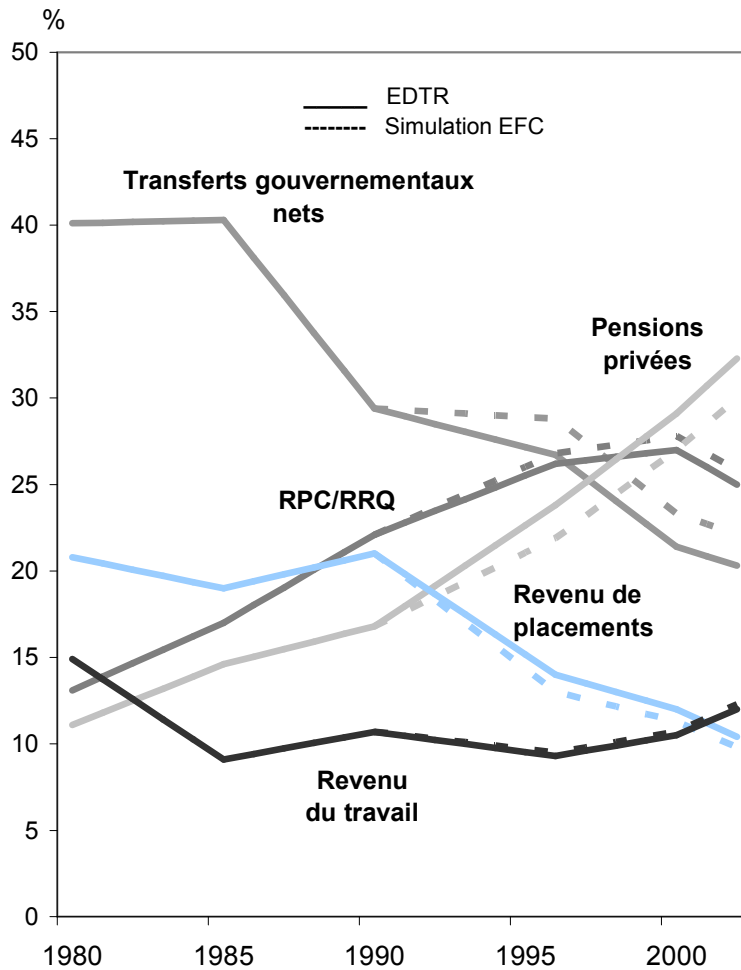
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 3 . - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, deuxième quintile de revenu*, Canada, 1980-2002



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

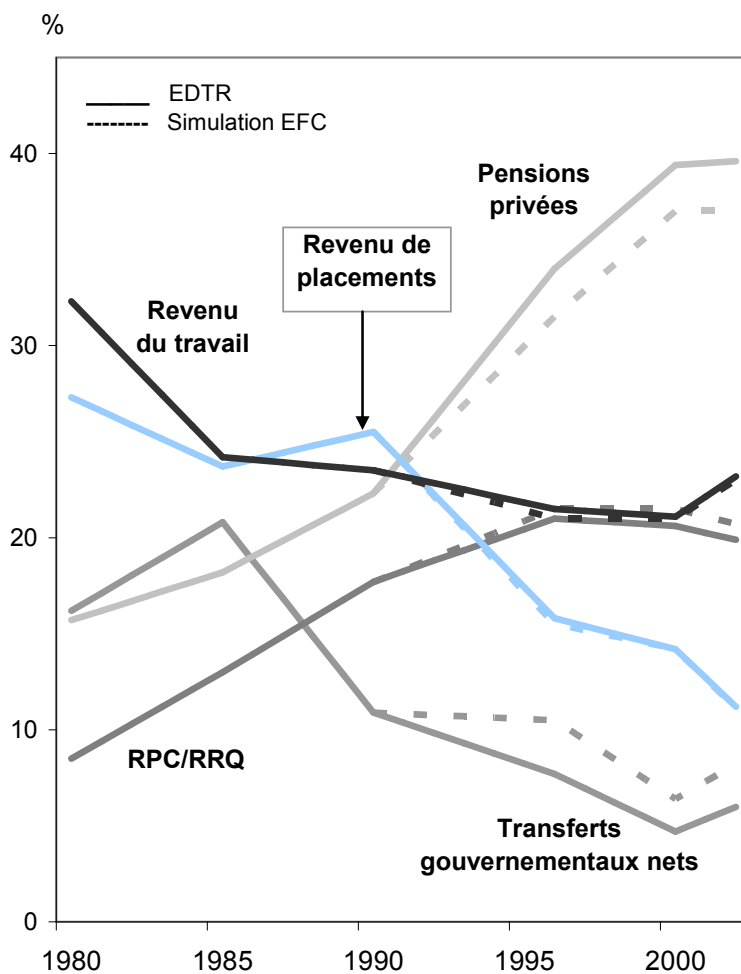
Figure 4 . - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, troisième quintile de revenu*, Canada, 1980-2002



* Premier quintile = Quintile de revenu inférieur

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

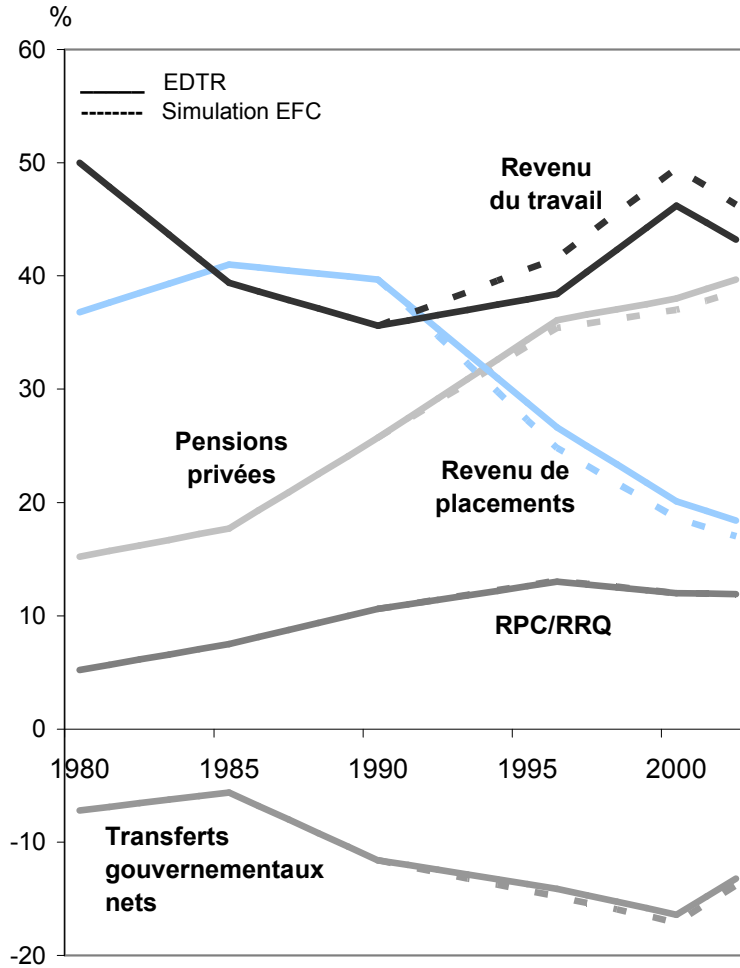
Figure 5. - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quatrième quintile de revenu*, Canada, 1980-2002



* Premier quintile = Quintile de revenu inférieur

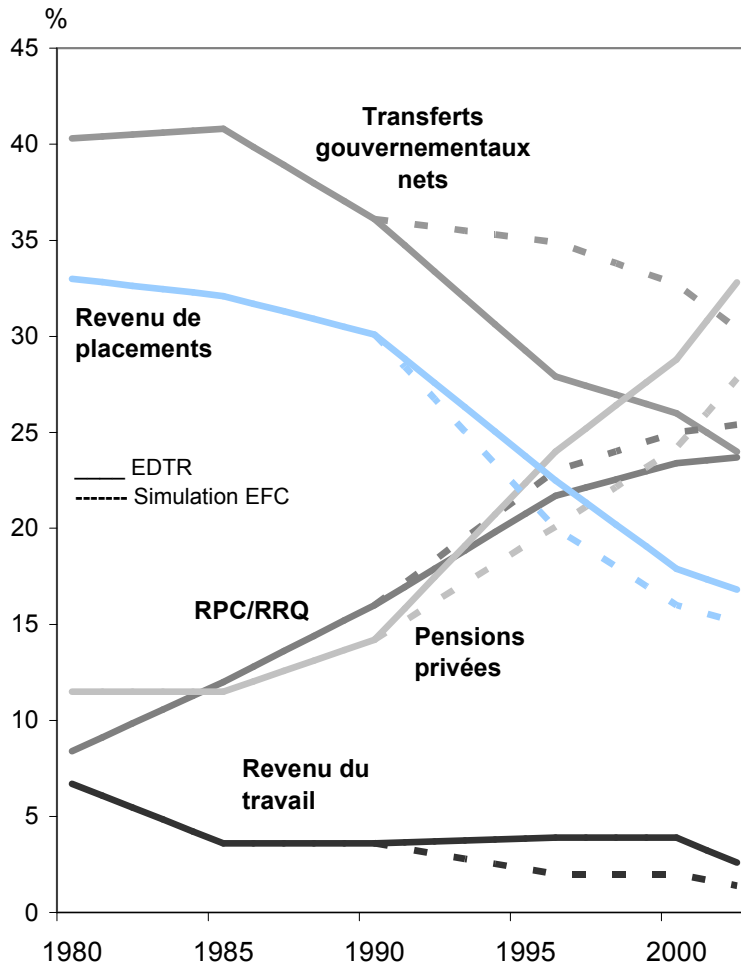
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 6. - L'évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quintile de revenu supérieur, Canada, 1980-2002



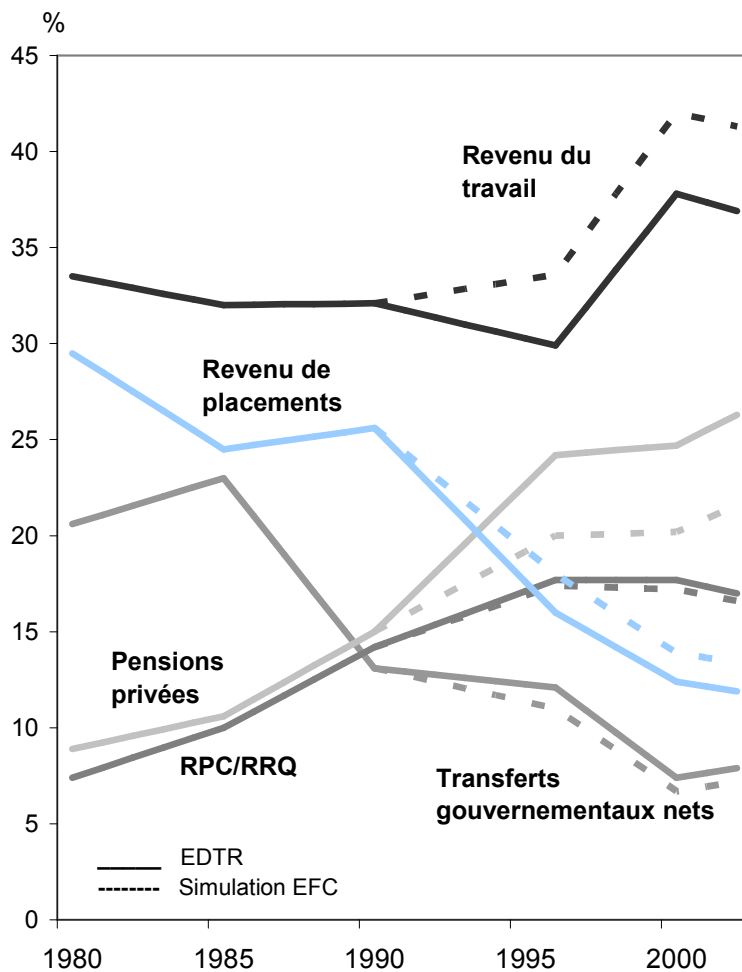
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 7. - L'évolution de la composition des sources de revenu des femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, Canada, 1980-2002



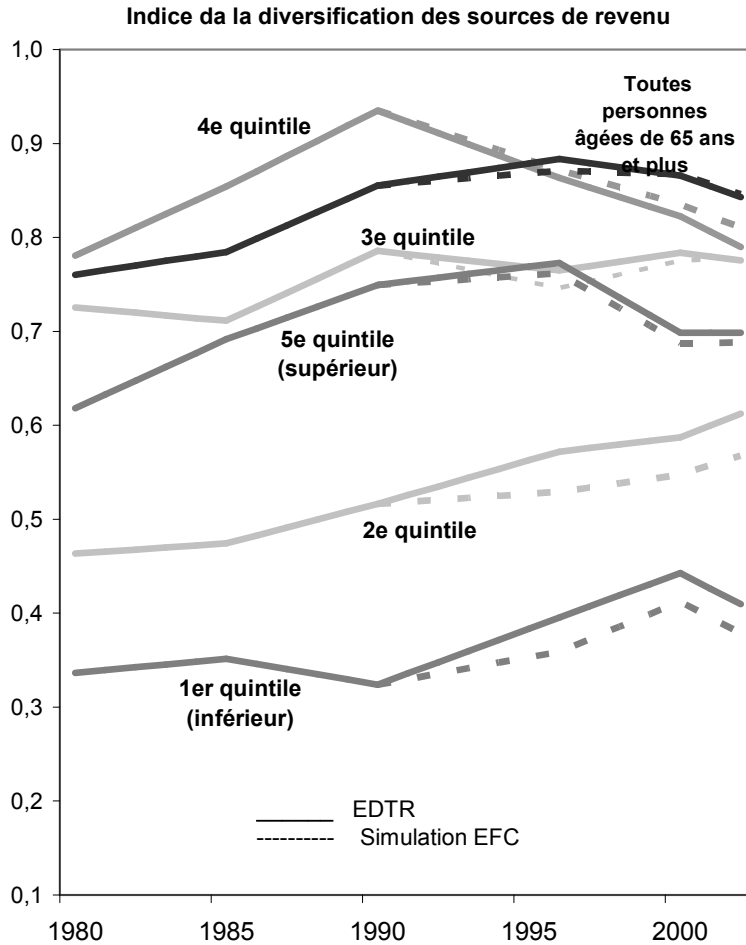
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 8 . - L'évolution de la composition des sources de revenu des immigrants âgés de 65 ans et plus, Canada, 1980-2002



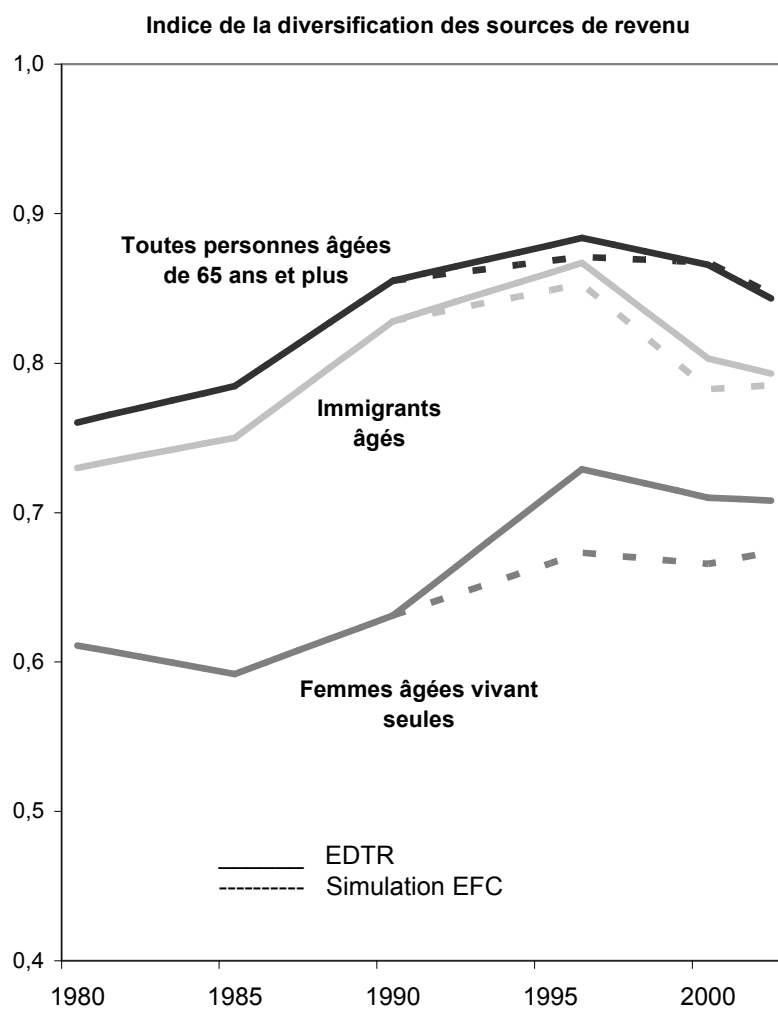
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 9. - La diversification des sources de revenu des personnes âgées, Canada, par quintile de revenu, 1980-2002



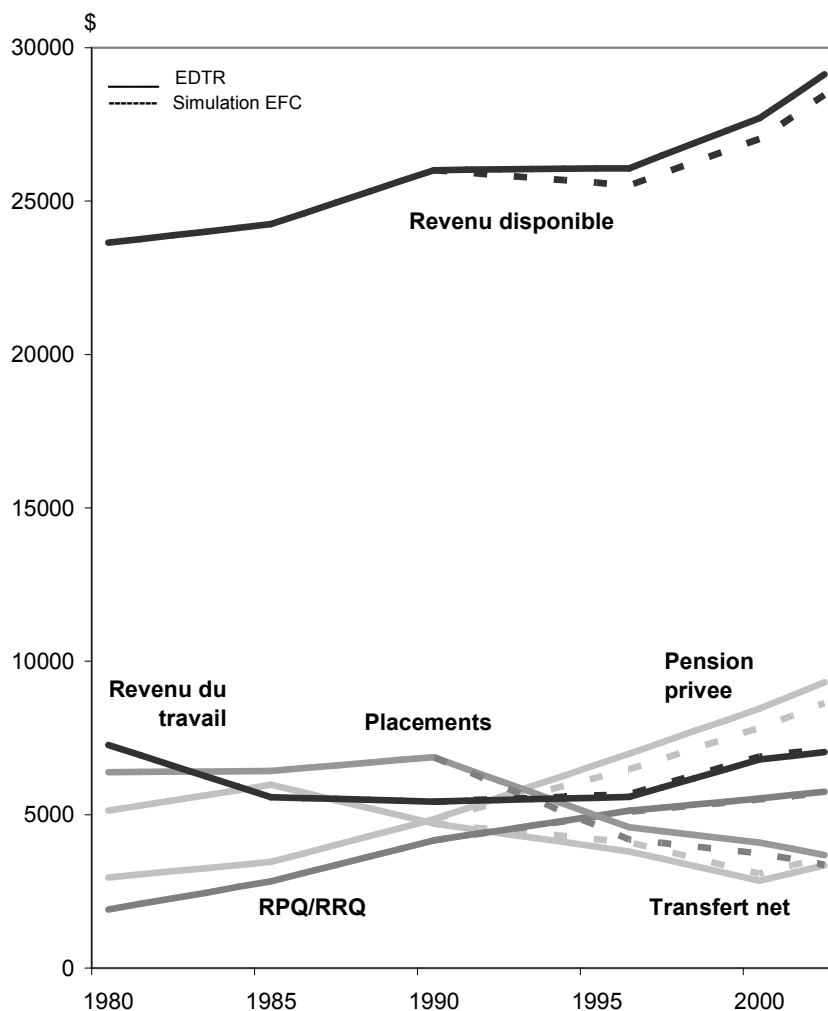
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 10. - La diversification des sources de revenu des femmes âgées vivant seules et des immigrants âgés, Canada, 1980-2002



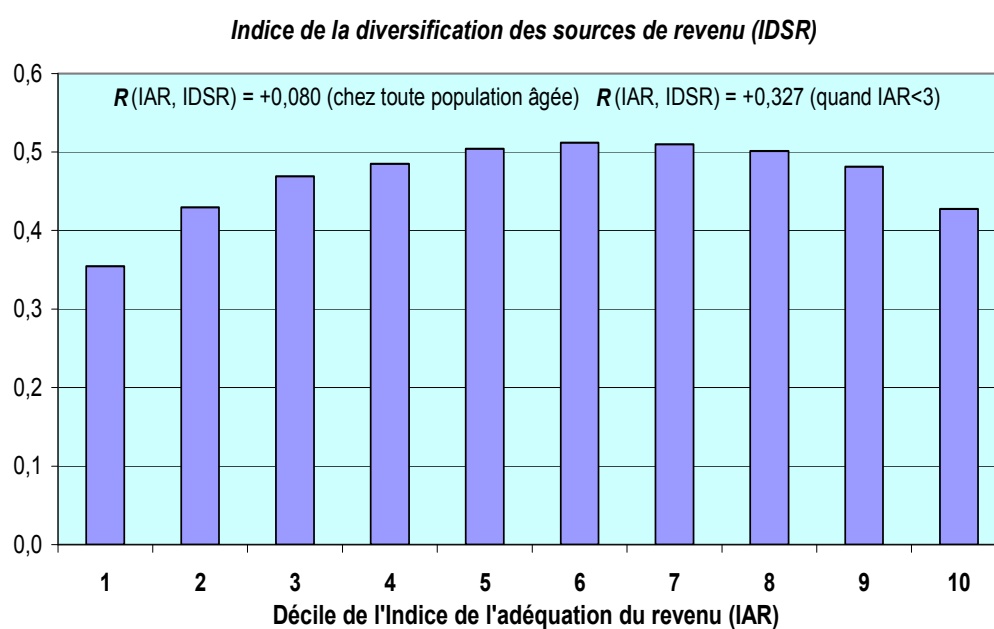
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 11. - L'évolution du revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus, par sources de revenu, Canada, 1980-2002
(en dollar de 2002)



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990 et 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

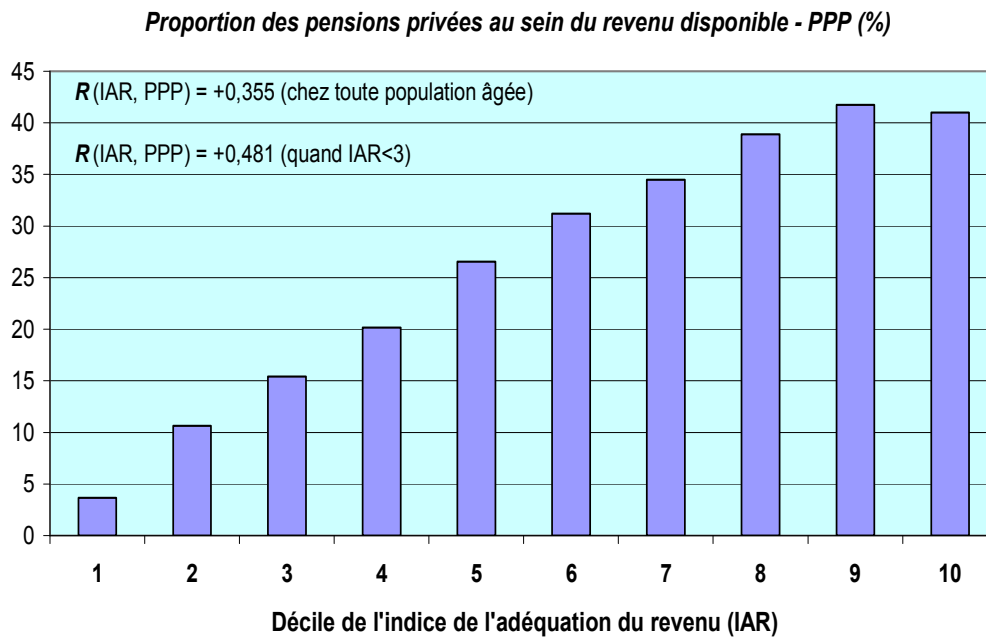
Figure 12. - La relation entre l'adéquation du revenu et la diversification des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 2002



N.B. : $R(IAR, IDSR)$ et $R(IAR, IDSR)$ désignent les coefficients de corrélation entre les deux variables mis entre parenthèses.

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EDTR de Statistique Canada.

Figure 13 . - La relation entre l'adéquation du revenu et la privatisation des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 2002



N.B. : $R(IAR, PPP)$ et $R(IAR, PPP)$ désignent les coefficients de corrélation entre les deux variables mis entre parenthèses.
Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EDTR de Statistique Canada.

**Tableau 1 . - Les effets de substitution entre diverses sources
de revenu des personnes âgées, Canada, 1980-2002**

	Première catégorie : Revenu du travail + Placement Vs Pensions privées <i>R = -0,951</i>				Deuxième catégorie : Transferts gouvernementaux nets Vs RPS/RRQ <i>R = -0,889</i>				Troisième catégorie : Transferts gouvernementaux nets Vs Pensions publiques et privées <i>R = -0,946</i>			
	Proportion**		Somme	Rapport	Proportion**		Somme	Rapport	Proportion**		Somme	Rapport
	Revenu du travail et placement	Pensions privées			Transferts gov. nets	RPS/RRQ			Transferts gov. nets	Pensions		
	a	b	c=a+b	d=a/b	a	b	c=a+b	d=a/b	a	b	c=a+b	d=a/b
%	%	%		%	%	%		%	%	%		
1980	57,8	12,5	70,2	4,6	21,7	8,1	29,8	2,7	21,7	20,6	42,2	1,1
1985	49,4	14,3	63,7	3,5	24,6	11,7	36,3	2,1	24,6	25,9	50,6	0,9
1990	47,3	18,6	65,9	2,5	18,1	16,0	34,1	1,1	18,1	34,6	52,7	0,5
1996	39,0	26,8	65,8	1,5	14,6	19,6	34,2	0,7	14,6	46,4	61,0	0,3
2000	39,3	30,5	69,8	1,3	10,3	19,9	30,2	0,5	10,3	50,4	60,7	0,2
2002	36,8	32,0	68,8	1,2	11,5	19,7	31,2	0,6	11,5	51,7	63,2	0,2

N.B. : * Ce tableau présente la série de données de l'EDTR, dont la valeur est celle de l'EFC pour l'année 1990 et avant. L'âge seuil pour la vieillesse est de 65 ans. ** Proportion au sein du revenu disponible.

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC et de l'EDTR de Statistique Canada.

**Tableau 2. - Les deux indicateurs mesurant la privatisation
des sources de revenu des personnes âgées,
par quintile de revenu et deux groupes vulnérables,
Canada, 1980-2002***

	1980	1985	1990	1996	2000	2002	Augmentation 1980-2002
	<u>La proportion des revenus provenant des sources privées (%)</u>						
Quintile inférieur	10,4	8,9	7,0	9,8	14,2	9,1	-12,0
Quintile 2	19,7	16,8	20,5	20,2	23,5	24,8	25,7
Quintile 3	32,0	33,6	37,8	37,7	41,1	42,7	33,6
Quintile 4	43,0	41,9	47,8	49,8	53,6	50,8	18,1
Quintile supérieur	52,1	58,7	65,4	62,6	58,1	58,1	11,5
Femmes vivant seules	44,5	43,6	44,3	46,5	46,7	49,7	11,6
Immigrants	38,5	35,1	40,6	40,2	37,1	38,2	-0,7
Toutes personnes âgées	39,5	40,8	45,1	44,4	45,3	44,6	13,0
	<u>La proportion des pensions privées (%)</u>						
Quintile inférieur	2,7	2,5	1,8	3,0	5,2	4,2	56,5
Quintile 2	5,6	5,6	7,3	11,3	14,9	17,2	209,6
Quintile 3	11,1	14,6	16,8	23,8	29,1	32,3	190,2
Quintile 4	15,7	18,2	22,3	34,0	39,4	39,6	153,2
Quintile supérieur	15,2	17,7	25,7	36,1	38,0	39,7	160,7
Femmes vivant seules	11,5	11,5	14,2	24,0	28,8	32,8	184,4
Immigrants	8,9	10,6	15,0	24,2	24,7	26,3	193,9
Toutes personnes âgées	12,5	14,3	18,6	26,8	30,5	32,0	156,2

N.B. : * Ce tableau présente la série de données de l'EDTR, dont la valeur est celle de l'EFC pour l'année 1990 et avant. L'âge seuil pour la vieillesse est de 65 ans.

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC et de l'EDTR de Statistique Canada.

Tableau 3. - Les trois indicateurs mesurant l'adéquation du revenu des personnes âgées, par quintile de revenu et deux groupes vulnérables, Canada, 1980-2002*

	1980	1990	1996	2002	Changement par année (%)			
					1980-1990	1990-1996	1996-2002	1980-2002
<u>L'indice de l'adéquation du revenu</u>								
Quintile inférieur	0,80	1,03	1,06	1,14	4,4	0,5	1,2	1,6
Quintile 2	1,21	1,44	1,44	1,60	1,8	0,0	1,7	1,3
Quintile 3	1,57	1,81	1,84	2,06	1,4	0,3	1,9	1,2
Quintile 4	2,29	2,41	2,37	2,64	0,5	-0,3	1,8	0,6
Quintile supérieur	3,95	3,84	3,74	4,18	-0,3	-0,4	1,9	0,3
Femmes vivant seules	1,20	1,38	1,43	1,58	1,4	0,6	1,7	1,3
Immigrants	1,92	2,08	2,03	2,35	0,8	-0,4	2,5	0,9
Toutes personnes âgées	1,96	2,11	2,09	2,32	0,7	-0,1	1,8	0,8
<u>Le revenu disponible (en dollar de 2002)</u>								
Quintile inférieur	9898	13025	13355	14231	4,7	0,4	1,1	1,7
Quintile 2	14045	17089	17496	19217	2,0	0,4	1,6	1,4
Quintile 3	18579	21662	22244	25024	1,5	0,4	2,0	1,4
Quintile 4	27114	29489	29597	33068	0,8	0,1	1,9	0,9
Quintile supérieur	48580	48806	47696	54149	0,0	-0,4	2,1	0,5
Femmes vivant seules	16444	19175	19985	21908	1,5	0,7	1,5	1,3
Immigrants	24166	27284	26731	31499	1,2	-0,3	2,8	1,2
Toutes personnes âgées	23643	26014	26078	29138	1,0	0,0	1,9	1,0
<u>Le taux de faible revenu (%)</u>								
Quintile inférieur	81,2	49,0	42,9	34,3	-8,1	-2,2	-3,7	-3,8
Quintile 2	22,7	2,2	0,4	0	-20,9	-24,7	-100,0	-100,0
Quintile 3	0,4	0	0	0	-100,0	0	0	-100,0
Quintile 4	0	0	0	0	0	0	0	0
Quintile supérieur	0	0	0	0	0	0	0	0
Femmes vivant seules	56,1	29,3	24,2	19,1	-6,3	-3,1	-3,9	-4,8
Immigrants	23,0	11,9	11,4	8,9	-6,4	-0,7	-4,0	-4,2
Toutes personnes âgées	20,8	10,2	8,7	6,9	-6,9	-2,8	-3,8	-4,9

N.B. : * Ce tableau présente la série de données de l'EDTR.

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC et de l'EDTR de Statistique Canada.

Tableau 4. - La décomposition de la contribution des différentes sources de revenu au taux de croissance du revenu disponible des personnes âgées de 65 ans et plus, par source, quintile de revenu et groupe vulnérable, Canada, 1980-2002

En : %

	Taux de croissance du revenu disponible	Taux de croissance pondéré des sources de revenu					
		Transferts gouvernementaux	RPC/RRQ	Pensions privées	Revenu de Placements	Revenu du travail	Impôt
<u>1980-2002</u>							
Quintile inférieur	43,8	13,7	27,4	3,4	-0,6	1,4	-1,6
Quintile 2	36,8	-7,4	31,6	18,0	-3,8	2,9	-4,5
Quintile 3	34,7	-2,5	20,6	32,3	-6,8	1,3	-10,2
Quintile 4	22,0	1,2	15,8	32,7	-13,7	-3,9	-10,1
Quintile supérieur	11,5	-0,6	8,1	29,0	-16,4	-1,8	-6,9
Femmes vivant seules	33,2	1,0	23,2	32,2	-10,5	-3,2	-9,4
Immigrants	30,3	-1,8	14,7	25,3	-14,0	14,6	-8,5
Toutes personnes âgées	23,2	-0,1	16,3	26,9	-11,4	-1,0	-7,4
<u>1980-1990</u>							
Quintile inférieur	31,6	25,5	9,4	-0,4	-0,9	0,2	-2,2
Quintile 2	21,7	1,8	17,1	3,3	1,9	-0,6	-1,9
Quintile 3	16,6	0,5	12,7	8,5	3,6	-2,5	-6,3
Quintile 4	8,8	3,4	10,7	8,6	0,4	-6,7	-7,7
Quintile supérieur	0,5	2,4	5,5	10,6	3,0	-14,2	-6,8
Femmes vivant seules	16,6	8,7	10,3	5,1	2,1	-2,5	-7,0
Immigrants	12,9	1,4	8,6	8,0	-0,7	2,8	-7,2
Toutes personnes âgées	10,0	4,2	9,5	8,0	2,1	-7,8	-6,0
<u>1990-2002</u>							
Quintile inférieur	9,3	-8,9	13,7	2,8	0,2	1,0	0,5
Quintile 2	12,5	-7,6	11,9	12,0	-4,7	2,9	-2,1
Quintile 3	15,5	-2,6	6,7	20,5	-8,9	3,2	-3,4
Quintile 4	12,1	-2,0	4,6	22,2	-13,0	2,5	-2,2
Quintile supérieur	10,9	-3,0	2,7	18,4	-19,3	12,3	0,0
Femmes vivant seules	14,3	-6,6	11,1	23,3	-10,8	-0,6	-2,1
Immigrants	15,5	-2,8	5,4	15,3	-11,8	10,5	-1,2
Toutes personnes âgées	12,0	-3,9	6,1	17,2	-12,3	6,2	-1,3

N.B. : Le taux de croissance pondéré d'une source de revenu se donne comme le taux de croissance de cette source multiplié par le poids de cette source dans le revenu disponible en année de début. La somme des taux de croissance pondérés des sources est égale au taux de croissance du revenu disponible.

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC et de l'EDTR de Statistique Canada.

Tableau 5. - L'indice de l'adéquation du revenu des personnes âgées ayant diverses combinaisons des sources de revenu, Canada, 2002

Numéro de la combinaison	Effectif dans l'échantillon	Population âgée représentée %	Nombre de sources	Composition du revenu disponible					Indice de l'adéquation du revenu	
				Transferts sociaux nets	RPC/RRQ	Pensions privées	Revenu de Placements	Revenu du travail	Moyenne	Vσ
				%	%	%	%	%		
1	160	1,5	1	102	0	0	0	-2	1,0	0,381
2	1013	8,0	2	70	30	0	0	0	1,2	0,283
3	949	8,4	3	53	26	0	21	0	1,4	0,346
4	871	7,7	3	32	32	37	0	0	1,7	0,344
5	289	3,1	3	28	12	0	0	60	2,0	0,316
6	2902	27,7	4	22	27	38	13	0	2,0	0,336
7	388	4,4	4	24	12	0	10	54	2,1	0,365
8	287	2,7	4	15	20	25	-1	40	2,3	0,317
9	1028	10,4	5	15	20	24	9	31	2,5	0,310
10	133	1,7	3	-14	12	30	-1	73	3,4	0,379
11	761	8,4	3	-15	17	73	26	0	3,6	0,649
12	718	8,8	4	-16	12	34	14	57	4,0	0,425
13	151	1,8	3	-18	7	0	15	96	4,1	0,484
14	7	0,0	4
15	6	0,1	3
16	28	0,2	3
17	55	1,0	3
18	1	0,0	3
19	73	0,7	2
20	11	0,1	2
21	20	0,4	2
22	19	0,1	2
23	79	0,9	2
24	44	0,6	2
25	22	0,2	2
26	54	0,7	2
27	0	0,0	2
28	0	0,0	1
29	1	0,0	1
30	1	0,0	1
31	13	0,2	1
Total	10084	100,0		12	20	32	13	24	2,3	0,603

... : chiffre manquant du fait que l'effectif de cette combinaison est trop petit au sein de l'échantillon (moins de 100 personnes).

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EDTR de Statistique Canada.

Annexe 1. - La composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, par quintile de revenu et deux groupes vulnérables, Canada, 1980-2002

(En dollar de 2002)

	Revenu disponible		Composition des sources de revenu									
			Transfers sociaux		RPC/RRQ		Pensions privées		Placements		Revenu du travail	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1980, EFC												
Quintile inférieur	9898	100	8031	81,1	762	7,7	266	2,7	762	7,7	77	0,8
Quintile 2	14045	100	9276	66,0	1522	10,8	780	5,6	1990	14,2	477	3,4
Quintile 3	18579	100	7446	40,1	2426	13,1	2066	11,1	3871	20,8	2769	14,9
Quintile 4	27114	100	4389	16,2	2317	8,5	4245	15,7	7413	27,3	8751	32,3
Quintile supérieur	48580	100	-3501	-7,2	2512	5,2	7400	15,2	17888	36,8	24282	50,0
Femmes vivant seules	16444	100	6635	40,3	1389	8,4	1899	11,5	5422	33,0	1100	6,7
Immigrants	24166	100	4989	20,6	1780	7,4	2161	8,9	7138	29,5	8098	33,5
Toutes personnes âgées	23643	100	5128	21,7	1908	8,1	2952	12,5	6385	27,0	7271	30,8
1985, EFC												
Quintile inférieur	11644	100	9280	79,7	1066	9,2	287	2,5	745	6,4	268	2,3
Quintile 2	15716	100	9877	62,8	2689	17,1	884	5,6	1761	11,2	505	3,2
Quintile 3	19421	100	7818	40,3	3309	17,0	2838	14,6	3689	19,0	1768	9,1
Quintile 4	26657	100	5554	20,8	3470	13,0	4847	18,2	6329	23,7	6456	24,2
Quintile supérieur	47836	100	-2668	-5,6	3596	7,5	8460	17,7	19603	41,0	18846	39,4
Femmes vivant seules	17777	100	7251	40,8	2135	12,0	2042	11,5	5701	32,1	647	3,6
Immigrants	24284	100	5583	23,0	2425	10,0	2573	10,6	5944	24,5	7759	32,0
Toutes personnes âgées	24255	100	5972	24,6	2826	11,7	3463	14,3	6425	26,5	5568	23,0
1990, EFC												
Quintile inférieur	13025	100	10335	79,3	1688	13,0	231	1,8	676	5,2	94	0,7
Quintile 2	17089	100	9262	54,2	3923	23,0	1246	7,3	2260	13,2	398	2,3
Quintile 3	21662	100	6379	29,4	4793	22,1	3639	16,8	4544	21,0	2307	10,7
Quintile 4	29489	100	3220	10,9	5231	17,7	6573	22,3	7528	25,5	6937	23,5
Quintile supérieur	48806	100	-5657	-11,6	5163	10,6	12546	25,7	19355	39,7	17398	35,6
Femmes vivant seules	19175	100	6914	36,1	3075	16,0	2732	14,2	5766	30,1	688	3,6
Immigrants	27284	100	3577	13,1	3870	14,2	4091	15,0	6977	25,6	8768	32,1
Toutes personnes âgées	26014	100	4708	18,1	4160	16,0	4847	18,6	6873	26,4	5427	20,9
1996, EDTR												
Quintile inférieur	13355	100	9385	70,3	2300	17,2	403	3,0	909	6,8	358	2,7
Quintile 2	17496	100	8098	46,3	5086	29,1	1969	11,3	1566	9,0	777	4,4
Quintile 3	22244	100	5942	26,7	5825	26,2	5292	23,8	3104	14,0	2080	9,3
Quintile 4	29597	100	2288	7,7	6206	21,0	10074	34,0	4675	15,8	6354	21,5
Quintile supérieur	47696	100	-6704	-14,1	6193	13,0	17197	36,1	12675	26,6	18334	38,4
Femmes vivant seules	19985	100	5578	27,9	4338	21,7	4795	24,0	4497	22,5	776	3,9
Immigrants	26731	100	3232	12,1	4741	17,7	6472	24,2	4281	16,0	8005	29,9
Toutes personnes âgées	26078	100	3802	14,6	5122	19,6	6987	26,8	4586	17,6	5580	21,4
2000, EDTR												
Quintile inférieur	13604	100	8267	60,8	3029	22,3	713	5,2	1213	8,9	383	2,8
Quintile 2	18492	100	7907	42,8	5565	30,1	2754	14,9	1589	8,6	677	3,7
Quintile 3	23553	100	5047	21,4	6351	27,0	6863	29,1	2827	12,0	2464	10,5
Quintile 4	31309	100	1458	4,7	6461	20,6	12340	39,4	4443	14,2	6607	21,1
Quintile supérieur	51585	100	-8448	-16,4	6210	12,0	19612	38,0	10381	20,1	23830	46,2
Femmes vivant seules	20295	100	5278	26,0	4752	23,4	5841	28,8	3639	17,9	784	3,9
Immigrants	29915	100	2226	7,4	5288	17,7	7379	24,7	3724	12,4	11298	37,8
Toutes personnes âgées	27709	100	2846	10,3	5523	19,9	8457	30,5	4091	14,8	6792	24,5
2002, EDTR												
Quintile inférieur	14231	100	9233	64,9	3478	24,4	599	4,2	701	4,9	220	1,5
Quintile 2	19217	100	7596	39,5	5965	31,0	3305	17,2	1459	7,6	891	4,6
Quintile 3	25024	100	5084	20,3	6249	25,0	8076	32,3	2612	10,4	3002	12,0
Quintile 4	33068	100	1996	6,0	6592	19,9	13105	39,6	3689	11,2	7686	23,2
Quintile supérieur	54149	100	-7156	-13,2	6467	11,9	21502	39,7	9940	18,4	23396	43,2
Femmes vivant seules	21908	100	5261	24,0	5200	23,7	7194	32,8	3687	16,8	566	2,6
Immigrants	31499	100	2495	7,9	5345	17,0	8277	26,3	3760	11,9	11622	36,9
Toutes personnes âgées	29138	100	3351	11,5	5750	19,7	9318	32,0	3680	12,6	7039	24,2
1996, EFC												
Quintile inférieur	13402	100	9915	74,0	2348	17,5	347	2,6	585	4,4	207	1,5
Quintile 2	17127	100	8489	49,6	5129	29,9	1629	9,5	1437	8,4	444	2,6
Quintile 3	21301	100	6140	28,8	5701	26,8	4663	21,9	2778	13,0	2018	9,5
Quintile 4	28399	100	2970	10,5	6107	21,5	8937	31,5	4416	15,5	5970	21,0
Quintile supérieur	47362	100	-7027	-14,8	6197	13,1	16761	35,4	11745	24,8	19686	41,6
Femmes vivant seules	18482	100	6452	34,9	4250	23,0	3710	20,1	3695	20,0	375	2,0
Immigrants	27172	100	2984	11,0	4721	17,4	5434	20,0	4896	18,0	9136	33,6
Toutes personnes âgées	25518	100	4097	16,1	5096	20,0	6467	25,3	4192	16,4	5665	22,2
2000, Simulation EFC												
Quintile inférieur	13441	100	8733	65,0	3091	23,0	615	4,6	781	5,8	222	1,6
Quintile 2	18023	100	8289	46,0	5612	31,1	2278	12,6	1457	8,1	387	2,1
Quintile 3	22400	100	5215	23,3	6216	27,8	6047	27,0	2530	11,3	2391	10,7
Quintile 4	29601	100	1893	6,4	6357	21,5	10947	37,0	4196	14,2	6208	21,0
Quintile supérieur	51680	100	-8855	-17,1	6214	12,0	19115	37,0	9620	18,6	25586	49,5
Femmes vivant seules	18649	100	6105	32,7	4656	25,0	4519	24,2	2990	16,0	379	2,0
Immigrants	30670	100	2056	6,7	5266	17,2	6195	20,2	4260	13,9	12894	42,0
Toutes personnes âgées	27025	100	3067	11,4	5495	20,3	7828	29,0	3739	13,8	6895	25,5
2002, Simulation EFC												
Quintile inférieur	14398	100	9754	67,7	3549	24,7	516	3,6	451	3,1	127	0,9
Quintile 2	18560	100	7963	42,9	6015	32,4	2734	14,7	1339	7,2	509	2,7
Quintile 3	23737	100	5253	22,1	6116	25,8	7116	30,0	2338	9,8	2914	12,3
Quintile 4	31408	100	2590	8,2	6486	20,7	11626	37,0	3485	11,1	7221	23,0
Quintile supérieur	54259	100	-7500	-13,8	6471	11,9	20957	38,6	9211	17,0	25120	46,3
Femmes vivant seules	20048	100	6085	30,4	5094	25,4	5566	27,8	3029	15,1	274	1,4
Immigrants	32141	100	2304	7,2	5323	16,6	6949	21,6	4301	13,4	13265	41,3
Toutes personnes âgées	28467	100	3611	12,7	5721	20,1	8624	30,3	3364	11,8	7146	25,1

Source: calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada.

* Note : voir le texte pour la définition de la série de simulation EFC.

**Annexe 2 . - L'indice de la diversification des sources de revenu à la retraite,
par quintile et deux catégories vulnérables, Canada, 1980-2002**

	Série de données	1980	1985	1990	1996	2000	2002
Quintile inférieur	EDTR	0,336	0,351	0,324	0,395	0,443	0,409
	Simulation EFC	0,336	0,351	0,324	0,359	0,412	0,378
Quintile 2	EDTR	0,463	0,474	0,516	0,572	0,587	0,612
	Simulation EFC	0,463	0,474	0,516	0,529	0,547	0,568
Quintile 3	EDTR	0,726	0,711	0,786	0,765	0,784	0,776
	Simulation EFC	0,726	0,711	0,786	0,746	0,775	0,779
Quintile 4	EDTR	0,781	0,854	0,935	0,863	0,823	0,790
	Simulation EFC	0,781	0,854	0,935	0,872	0,835	0,810
Quintil supérieur	EDTR	0,618	0,692	0,749	0,773	0,699	0,699
	Simulation EFC	0,618	0,692	0,749	0,762	0,688	0,688
Femmes âgées vivant seules	EDTR	0,611	0,592	0,631	0,729	0,710	0,708
	Simulation EFC	0,611	0,592	0,631	0,673	0,666	0,673
Immigrants âgés	EDTR	0,730	0,750	0,828	0,867	0,803	0,793
	Simulation EFC	0,730	0,750	0,828	0,853	0,783	0,785
Toutes personnes âgées de 65 ans et plus	EDTR	0,760	0,785	0,855	0,884	0,866	0,843
	Simulation EFC	0,760	0,785	0,855	0,871	0,867	0,846

N.B.: La série de l'EDTR comme la série de la simulation EFC prend la valeur de l'EFC pour l'année 1980, 1985 et 1990. La série de l'EDTR prend la valeur de l'EDTR pour l'année 1996, 2000 et 2002. La série de la simulation EFC prend la valeur de l'EFC pour l'année 1996 et la valeur de la simulation effectuée par auteur pour l'année 2000 et 2002 (voir le texte).

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada.